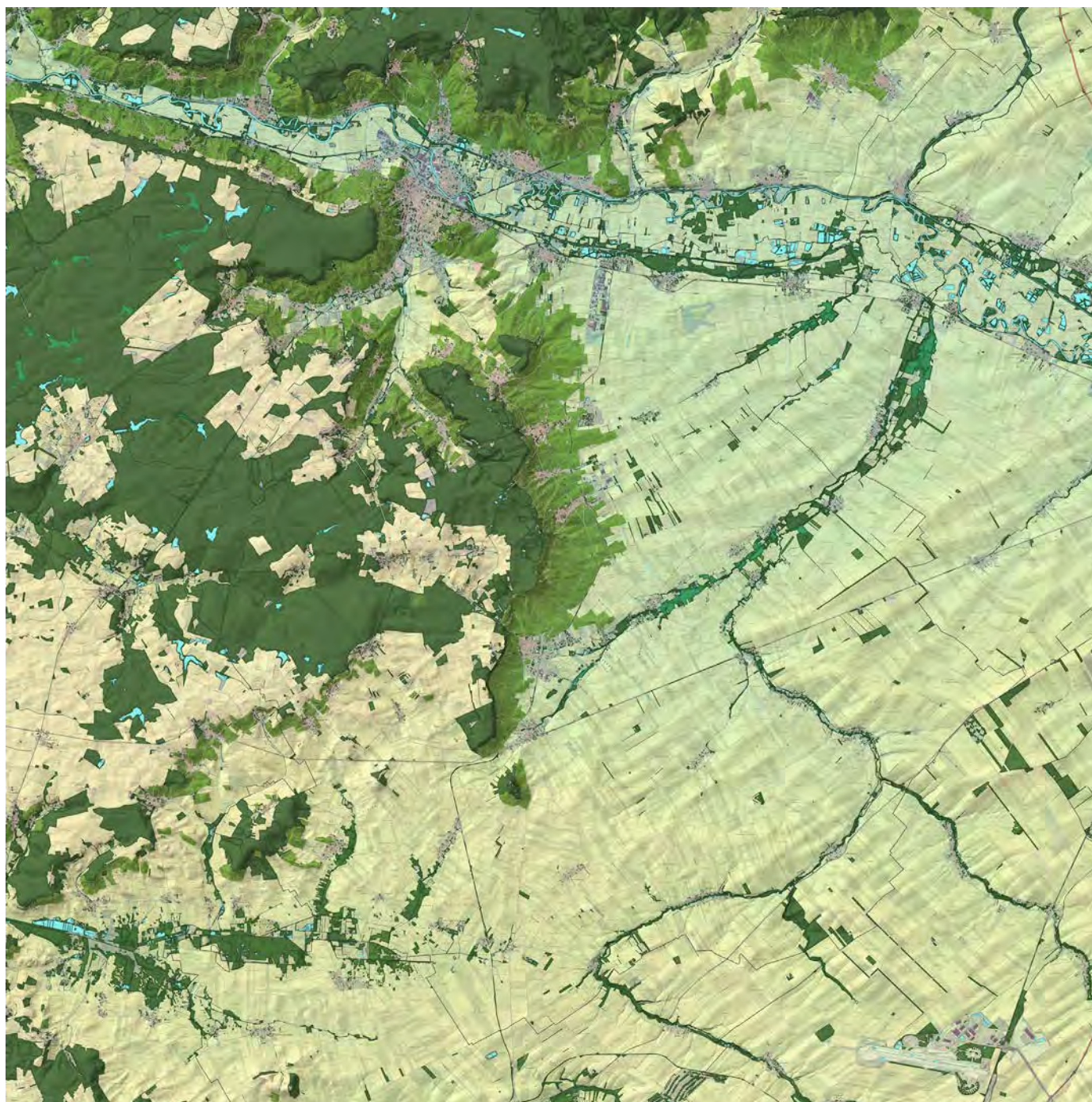


Plan de paysage d'Épernay Agglo Champagne

Diagnostic

Octobre 2022



Étude commanditée par **Étude réalisée par**

Épernay Agglo Champagne
Hôtel de Communauté
Place du 13e Régiment
BP 80526 Epernay Cedex
03 28 62 70 60
www.epernay-agglo.fr

Agence Folléa Gautier
Paysagistes urbanistes
100 avenue Henri Ginoux
92 120 Montrouge
01 47 35 71 33
agence@follea-gautier.com
www.follea-gautier.com

SOMMAIRE

Introduction	04
Partie 1 : Les fondements du paysage	08
Un socle géologique et des sols bien perceptibles	10
Des reliefs marqués	12
Un triptyque historique	14
Les unités de paysage	16
La carte des paysages	22
Partie 2 : Les valeurs paysagères	24
1. Un paysage spectaculaire, généreusement offert au regard	26
2. Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible	28
3. Un assemblage précis de formes cultivées	30
4. Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides	34
5. Une activité viticole riche, animée et dynamique	38
6. Des villages variés et bien visibles	42
7. Un réseau dense de chemins agricoles et touristiques	46
Partie 3 : Les processus d'évolution	50
Partie 4 : Synthèse et carte des enjeux	108
Cartes des enjeux	110
1. Aménagement des points de vue	114
2. Évolution des pratiques culturelles vers l'agroécologie	116
3. Gestion des espaces naturels	118
4. Valorisation du patrimoine viticole et de l'image du Champagne	120
5. Épaisseur des lisières	122
6. Conservation de l'unité des villages et maîtrise de l'étalement urbain	124
7. Équilibre et continuité des circulations douces	126
8. Cohérence des projets éoliens	128
Synthèse des enjeux	130
Conclusion	132

INTRODUCTION

Au sein de la communauté d'agglomération d'Épernay Agglo Champagne, la question du paysage occupe une place importante depuis plus de vingt ans. Progressivement, les paysages singuliers issus de la production du Champagne, sont passés de « lieu usine », uniquement destiné à la production intensive, à un espace de prestige reconnu pour sa valeur universelle. Ce « paysage culturel » a été inscrit à l'Unesco en 2015 sous le nom de « Coteaux, maisons et Caves de Champagne ».

Outre sa valeur culturelle et patrimoniale, ce paysage, composé du triptyque plateau forestier, coteau viticole et plaine agricole, est aussi un cadre de vie et de visite. C'est en ce sens qu'il a été plusieurs fois étudié depuis le début des années 2000. D'abord dans le cadre d'un Atelier Pédagogique Régional (APR) de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles en 2002, puis par la réalisation d'une Charte Paysagère en 2005. Plusieurs actions proposées dans cette Charte se sont progressivement mises en place notamment l'embauche d'un paysagiste au sein des services de la communauté d'agglomération, la création des Jardins de Vigne, des haltes nature et de sentiers de randonnée pédestres, ou encore l'aménagement d'entrées de ville,

d'espaces publics ou de certaines zones d'activités.

En 2017, Les 21 communes d'Épernay Pays de Champagne se regroupent avec les 29 communes de la Région de Vertus. Le territoire devient une vaste communauté d'agglomération dépassant largement les coteaux viticoles pour s'ouvrir vers la plaine. Cette nouvelle configuration et le renouvellement des élus nécessitent aujourd'hui une reconnaissance partagée du paysage et de ses enjeux actuels.

Le Plan de paysage d'Épernay Agglo Champagne est un projet intercommunal en faveur de la qualité du cadre de vie. Ce projet est indispensable pour maîtriser les transformations du territoire. Ces évolutions s'opèrent en effet dans des champs sectoriels (urbanisme, habitat, infrastructures, agriculture, viticulture, biodiversité, énergie, tourisme, développement économique, ...) qui ont tous des effets sur le paysage. Plutôt que de considérer le cadre de vie comme simple résultante de ces différents intérêts – ce qui n'a aucune chance de générer un paysage de qualité et provoque des conflits -, la démarche de projet place au contraire le paysage comme une cause commune. Ce bien commun étant évolutif, il s'agit de le façonner et

Mars 2022

Avril

Mai

Juin

Juillet

Réunion de démarrage
25 avril 2022

Atelier diagnostic partagé
19 mai 2022

Visite commune du territoire
28 juin 2022

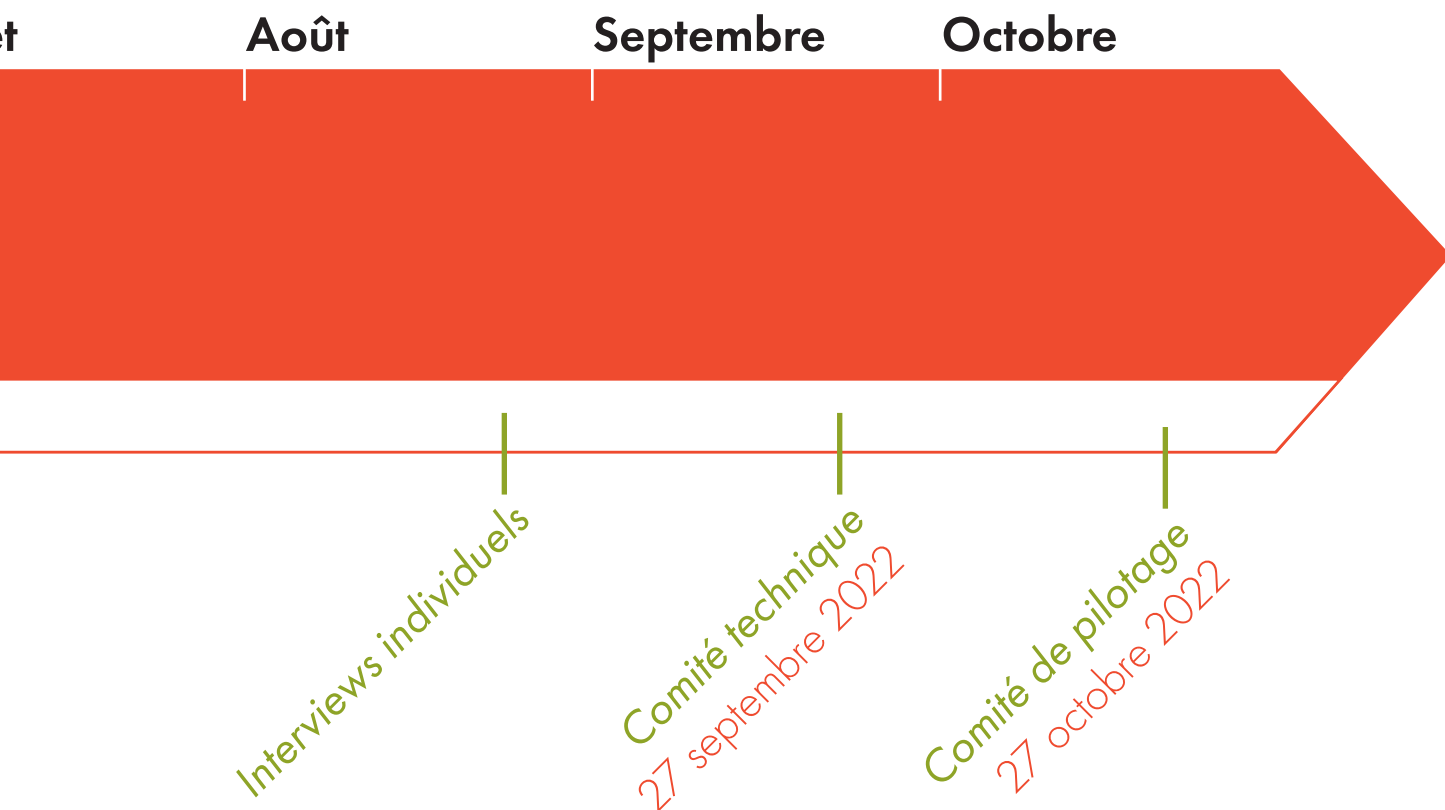
d'accompagner ses évolutions de façon choisie plutôt que subie. Cette démarche est nécessairement partenariale puisqu'elle engage tous les acteurs de l'aménagement, de l'élu à l'habitant en passant par l'entreprise. C'est une démarche particulièrement opportune pour concrétiser la transition écologique, qui oblige à transformer profondément nos cadres et modes de vie vers leur décarbonation, leur sobriété énergétique et leur résilience.

Le paysage n'est pas un domaine de spécialité : chaque acteur du territoire, chaque habitant contribue à le façonner, est en mesure de l'apprécier, et en use à travers ses activités : habiter, travailler, circuler, consommer, pratiquer ses loisirs.

La présente phase de diagnostic a pour but de construire un regard et une appréciation partagés sur la réalité des paysages de la communauté d'agglo : leurs qualités, leurs fragilités et problèmes, les processus de transformation, et les opportunités et risques qui les concernent. Il s'agit de mieux connaître, mais aussi de

mieux re-connaître ensemble ces différents points.

Le diagnostic présenté dans ce document s'appuie sur l'ensemble des études déjà réalisées sur la communauté d'agglomération et sur un travail de terrain. L'identification des valeurs, des dynamiques et des enjeux se fonde sur un atelier de co-construction des connaissances, une visite commune du territoire et des échanges en comité technique et en comité de pilotage. Ce diagnostic partagé est un outil de connaissance et de compréhension pour l'ensemble des élus. Il représente une étape essentielle vers la construction d'un plan d'actions pour les paysages d'Epernay Agglo Champagne dans la perspective des dix prochaines années.



Personnes rencontrées pour réaliser cette étude

Membres du comité technique et participants aux concertations (réunion de démarrage du 25 avril, atelier du 19 mai, visite en bus du 28 juin, comité technique du 27 septembre 2022) :

Francisco Andrare, Mission Unesco

Alexandra Bonomelli, CIVC

Martine Boutillat, SCOTER

Mélanie Braillon-Vuillé, CENCA

Alexandre Canivet, Le Mesnil-sur-Oger

Pierre Caze, Agglo

Xavier Charpentier, Chambre d'agriculture

Céline Couvert, Département

Quentin Codevelle, Agglo

Séverine Couvreur, Mission Unesco

Amandine Crepin, Mission Unesco

Mickaël De Chaunac, SCOTER

Laure Doquet, Blancs-Coteaux

Gilles Dulion, Avize

Olivier Ernest, Agence de l'eau

Jean-Luc Ferrand, Clamanges

Jean-Loup Evrard, Athis

Hélène Gaudin, DREAL

Laurence Gueddoum, Agglo

Ludovic Hermant, Agglo

Perrine Kosiec, Agglo

Laure Koupaliantz Agglo

Francis Lamotte, Magenta

Claire Louchez, SAFER

Célia Mahoudiaux, Agglo

Christian Maillot, Département

Antoine Mailliot, Agglo

Ludovic Malotet, S3M

Estelle Millon, chambre d'agriculture

Géraldine Perrodin, Ville d'Épernay

Pascal Perrot, Blancs-Coteaux

Cédric Pienne, Conseiller communautaire délégué

Michèle Poiret, Pierre-Morains

Amélie Radureau PNR Montagne de Reims

Frédérique Ropert, Agglo

Martine Sadier, Moussy

Joackim Verdier, Ville d'Épernay

Benoit Vignes, Agglo

Eric Filaine, Vinay

Anne Werner, Ville d'Épernay

Liste des personnes interviewées :

Francisco Andrare, Mission Unesco, *Chargé de mission Urbanisme patrimoine et Embellissement*

Alexandra Bonomelli, CIVC, *Cheffe de projet*

Amandine Crepin, Mission Unesco, *Directrice*

Gilles Dulion, Avize, *Maire*

Pascal Perrot, Blancs-Coteaux, *Maire*

Frank Leroy, Epernay, *Président de la communauté d'agglomération, Maire d'Epernay*

L'ensemble des représentants de la «commission cadre de vie» sont invités au comité de pilotage du 27 octobre 2022, ainsi que les élus présents lors des ateliers du plan de paysage :

Martine Boutillat, Scoter
Alexandre Canivet, Le Mesnil-sur-Oger
Laure Doquet, Boncs-Coteaux
Jean-Loup Evrard, Athis
Jean-Luc Ferrand, Clamanges
Eric Filaine, Vinay
Francis Lamotte, Magenta
Cédric Pienne, Monthelon
Michèle Poirer, Pierre-Morains
Joachim Verdier, Epernay



Les verbatims qui émaillent le document sont extraits des réunions et interviews réalisés dans le cadre de cette étude.

PARTIE 1

Fondements du paysage



Les fondements des paysages rappellent de façon synthétique les raisons qui expliquent la diversité des paysages d'Epernay Agglo Champagne. Au-delà du triptyque géographique plateau/coteau/plaine, aisément lisible, huit unités de paysage sont identifiées.

Un socle géologique et des sols bien perceptibles

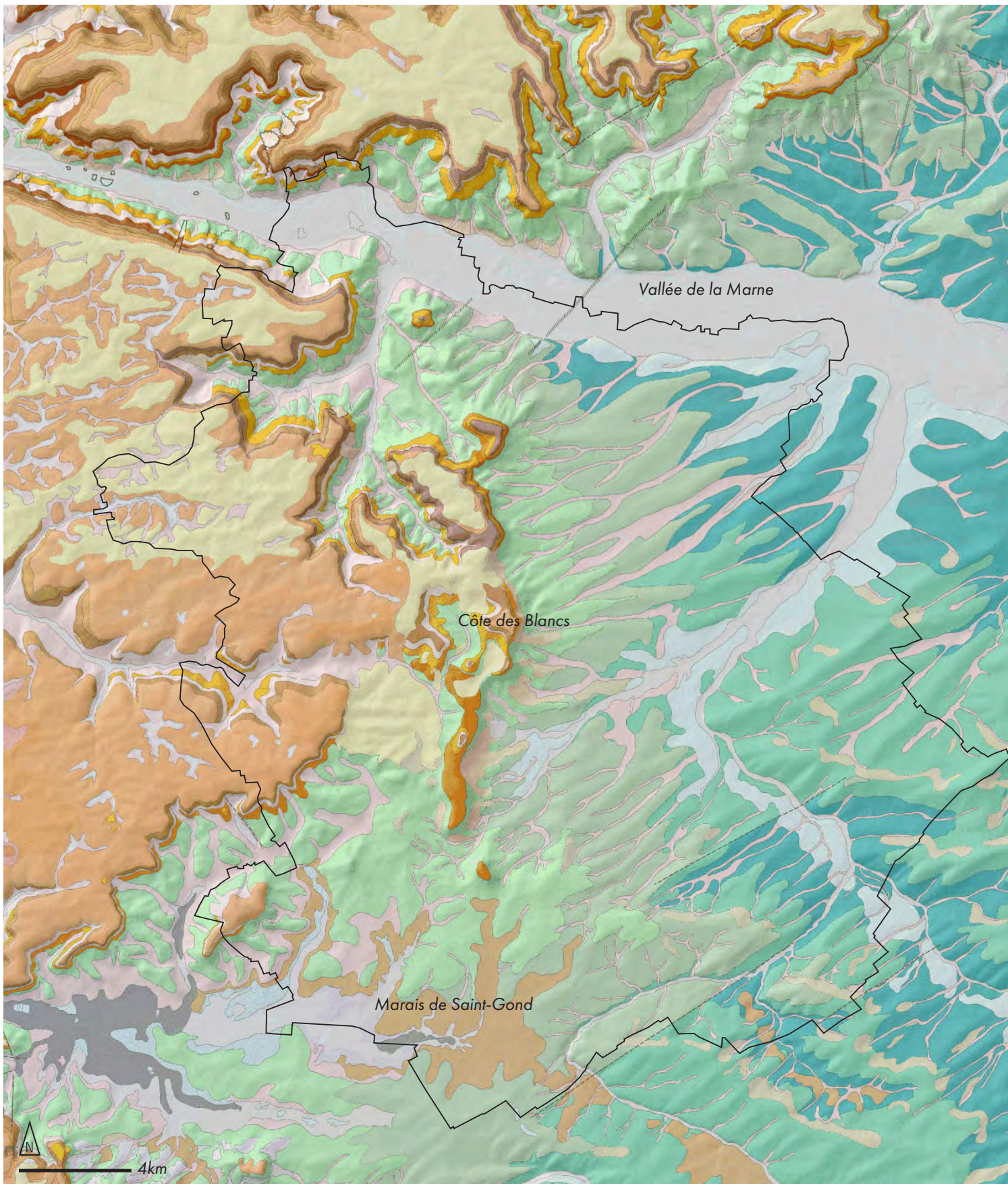
Des reliefs marqués

Un triptyque historique

Les unités de paysage

La carte des paysages

Un socle géologique et des sols bien perceptibles





Légende

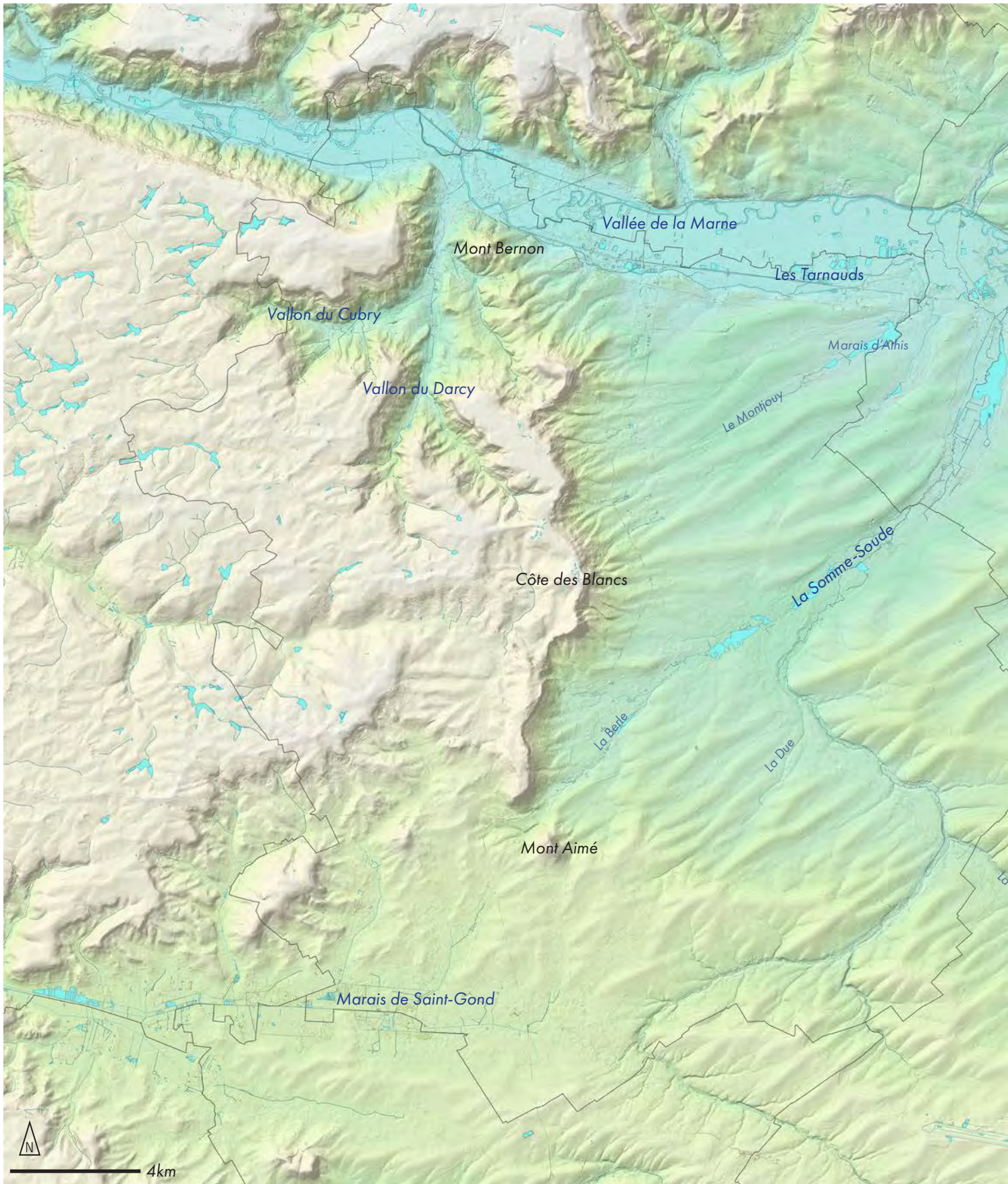
- Limons des plateaux*
- Argiles à meulières*
- Travertin de Sézanne - sables à galets*
- Argile silteuse*
- Calcaire*
- Calcaires et marnes*
- } *Craie*
-
-
- Colluvions*
- } *Alluvions*
-

Source : Infoterre

La topographie et la diversité des sols et des matériaux de construction rendent visibles les spécificités géologiques du territoire. Situé au cœur du Bassin Parisien, le paysage du Champagne se fonde sur un socle sédimentaire d'origine marine et continentale constitué d'une superposition de couches d'âges et de natures différents. Lors de la formation des Alpes, au Néocène, il y a 23Ma, ces différentes couches se sont soulevées. L'érosion a ensuite attaqué des roches les plus fragiles et dégagé les roches les plus dures, formant les reliefs caractéristiques des Cuestas : un coteau orienté nord-sud, bordé d'un plateau à l'ouest et d'une plaine à l'est. La Côte des Blancs fait partie de la cuesta d'Île-de-France séparant les couches sédimentaires du Miocène et du Crétacé supérieur.

L'alternance de couches dures et de couches tendres, mise au jour par ces évolutions géologiques, constitue le fondement du paysage et des activités du territoire. Les calcaires durs, qui affleurent dans les coteaux, sont propices à la culture de la vigne. En haut du coteau, les argiles à meulières accueillent des formations forestières. Dans la plaine, le sol crayeux a été progressivement amendé pour permettre les cultures de céréales. Sur le plateau et dans le fond des vallons, des dépôts plus récents de limons et d'alluvions permettent des cultures spécifiques comme le maraichage. Sur l'ensemble du territoire, le patrimoine bâti qui accompagne ces différentes activités est marqué par les spécificités du sous-sol. Le choix des matériaux est propre à chaque portion du paysage en fonction de son positionnement au sein de la cuesta. Enfin, ces caractéristiques géologiques ont permis la création de vastes caves, centrales dans les processus de fabrication du Champagne et très caractéristiques de cette production. Ces caves sont reconnues dans l'appellation Unesco.

Des reliefs marqués



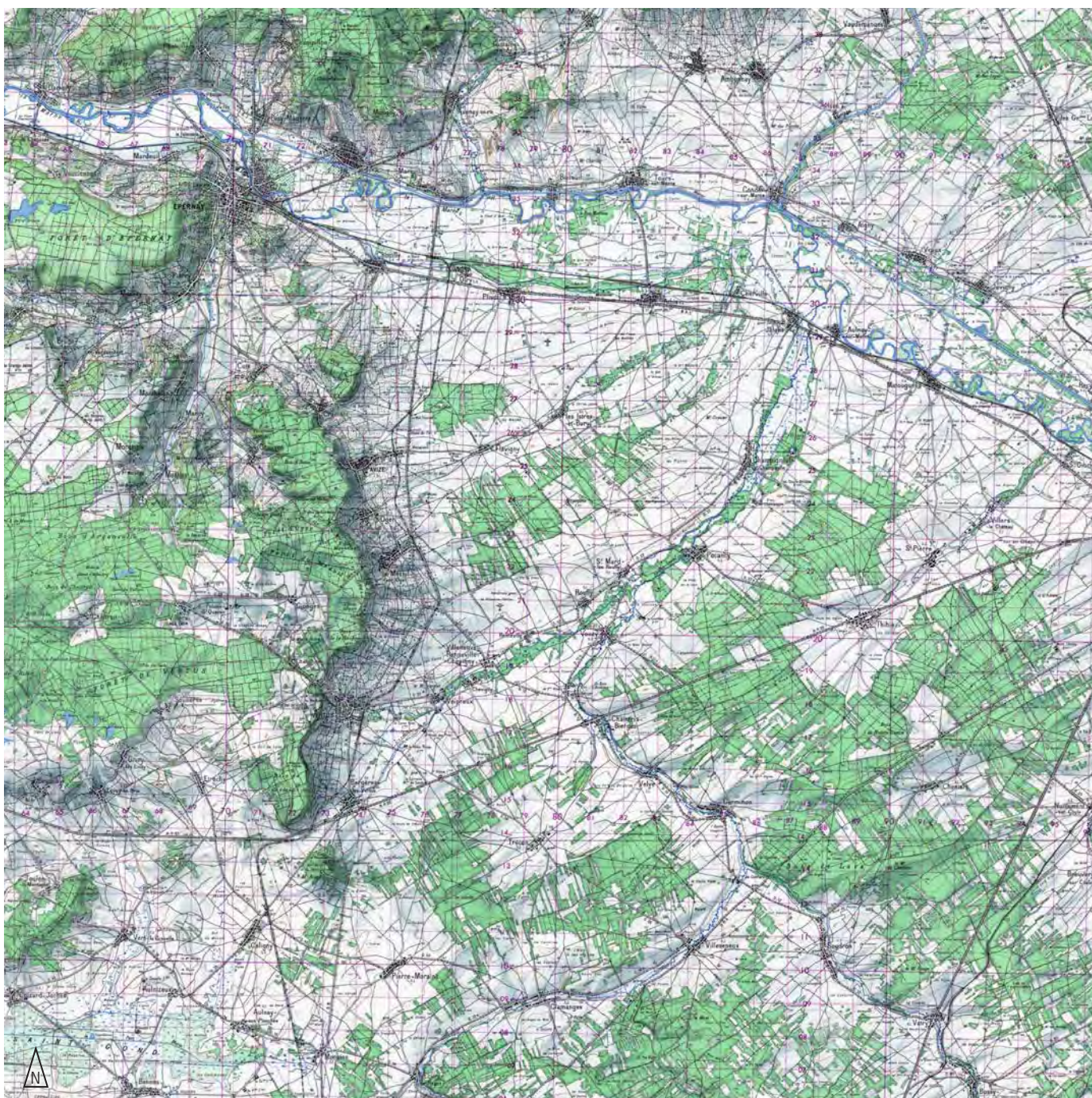
Source : BD TOPO 2020, IGN RGEALTI - Re



réalisation agence Folléa-Gautier

La formation géologique de la cuesta est à l'origine d'une topographie très marquée. D'ouest en est, le paysage se compose d'un plateau culminant à 245m, d'un coteau relativement abrupt et d'une plaine située à un centaine de mètres d'altitude. Au nord, la vallée de la Marne sépare Épernay de la Montagne de Reims. Au sein de ce schéma général, des reliefs plus fins se dessinent. Le plateau est creusé au nord par les vallons du Cubry et du Darcy, et descend en pente douce au sud vers les marais de Saint Gond. Dans la plaine, de légers reliefs ondulent le long des affluents de la Marne. Enfin, quelques buttes témoins, composées de roches plus dures, ont été isolées du coteau par l'érosion et émergent en limite de la plaine. C'est le cas du Mont Aimé et du Mont Bernon.

Un triptyque historique



Carte IGN 1950, des boisements encore présents dans la plaine

Source : Géoportail-IGN 1950

AVIZE (Marne) – Vue panoramique



Avize-vue vers la plaine plantée de résineux et cultivée (1918)

Source : archives départementales de la Marne

L'histoire du territoire est marquée par les guerres mais aussi par l'évolution de ses espaces cultivés et de leurs usages. Dans la plaine, les sols crayeux ont longtemps été considérés comme des terres très pauvres appelées « savarts », tout juste utilisables pour le pâturage de quelques moutons. Au XIXe siècle, le manque de bois a poussé à une vaste campagne de plantation de résineux. Après la seconde guerre mondiale, les progrès techniques et l'évolution des intrants ont fait basculer la valeur de la terre. Les sols pauvres sont devenus des substrats faciles à travailler et propices à la fertilisation. Le remembrement a accéléré le déboisement et a permis une nouvelle organisation des parcelles. La plaine est ainsi devenue un espace très productif tout en retrouvant son caractère ouvert. Dans les vallons dessinés par les affluents de la Marne, l'évolution a suivi une dynamique inverse. Alors que la plaine était recouverte de savarts, les terres plus humides et plus profondes en bord de cours d'eau offraient des prairies plus grasses pour le pâturage et rendaient possibles les productions maraîchères en périphérie des villages. Avec la mise en culture de la plaine, le développement du maïs et l'orientation des agriculteurs vers la viticulture, ces terres ont perdu de leur valeur et les prairies destinées au pâturage ont progressivement disparues.

En comparaison des terres incultes de la plaine, les plateaux étaient considérés comme des espaces riches recouverts de prairies pâturées, les « pâtis », et de boisements où étaient pratiquées des extractions d'argiles à meulières pour les constructions et l'amendement des terres viticoles. Le développement des cultures de céréales et des forêts, a entraîné la disparition des élevages et du pâturage. Les espaces non cultivés se sont progressivement enrichis et les extractions ont été abandonnées.

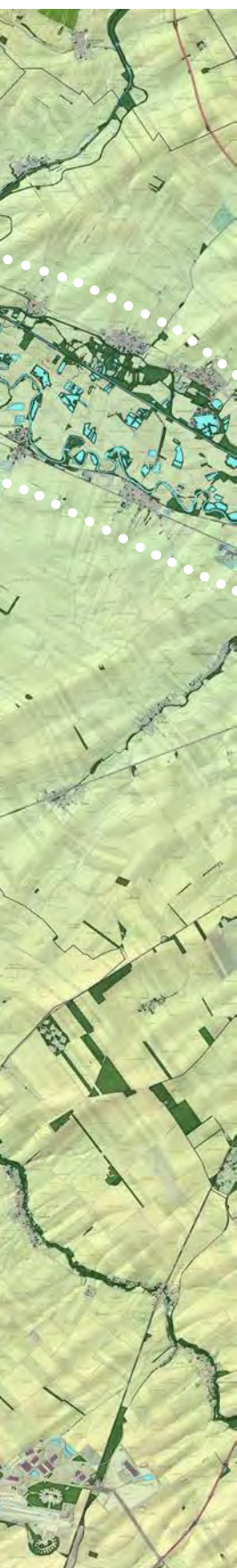
Les coteaux sont destinés à la culture des vignes depuis le IIIe ou le Ve siècle. Un changement majeur a eu lieu au début du XXe siècle, les vignes, alors plantées en « foules » c'est à dire avec une grande densité sans ordre apparent, sont plantées en lignes pour faciliter la mécanisation. La valeur de cette production a aussi fortement évolué. D'abord considéré comme un vin de mauvaise qualité, le champagne a progressivement été élevé au rang d'un produit de luxe.

Ces évolutions montrent que ce territoire a toujours été organisé selon un triptyque bien distinct et complémentaire mais que les évolutions techniques et culturelles ont progressivement renversé la valeur des terres.

Les unités de paysage



Source : BD TOPO 2020, IGN RGEALTI, RPG 2020, BD ORTHO - R



- ① *Épernay dans son paysage viticole*
- ② *La Marne viticole*
- ③ *La Marne agricole*
- ④ *La plaine agricole*
- ⑤ *Les vallons viticoles*
- ⑥ *Les coteaux viticoles de la Côte des Blancs*
- ⑦ *Les plateaux de la Brie forestière*
- ⑧ *Les plateaux de la Brie Champenoise*

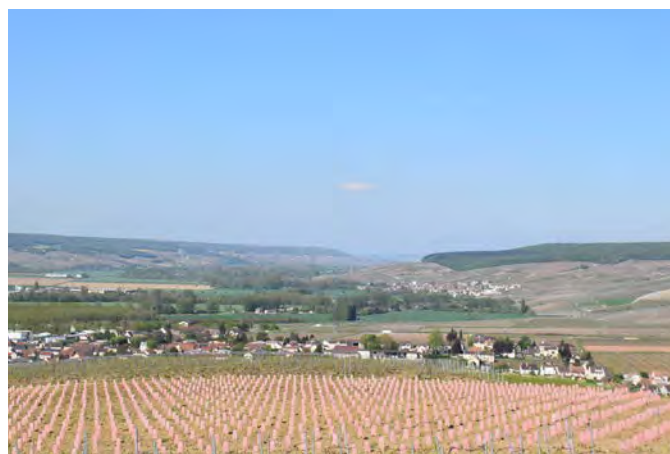
Les unités de paysage

Épernay dans son paysage viticole

Épernay est fortement empreinte des activités liées au champagne et de l'image du produit. Située dans la vallée de la Marne au pied des coteaux viticoles, la ville est entourée de vignes. Depuis le centre ancien et les périphéries, les pentes peignées de rangs de vignes apparaissent entre les bâtiments. Depuis les points hauts sur la rive opposée de la Marne, Épernay se dessine de manière très lisible sur les bords de la cuesta.

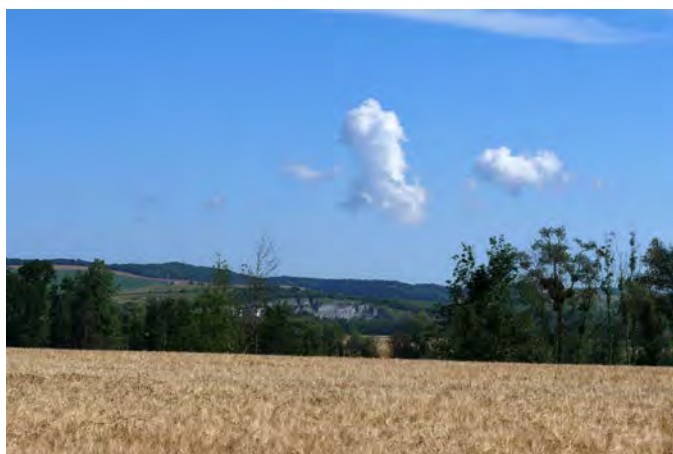
La Marne viticole

La vallée de la Marne a formé une coupure dans la cuesta d'Île-de-France séparant la Montagne de Reims de la Côte des Blancs. Sur la partie ouest du territoire, la rivière a creusé dans les coteaux calcaire. La vallée est profonde, bordée de part et d'autre par des pentes viticoles surmontées de forêts. Dans ce paysage, les coteaux viticoles se font face, séparés par une étroite bande de cultures céréalières dans le lit majeur de la Marne.



La Marne agricole

Sur sa partie est, la vallée de la Marne traverse la plaine agricole. Bordée de chaque côté par des reliefs légèrement ondulés et recouverts de champs de céréales, le lit majeur de la rivière dessine une large bande plane. Ces terres alluviales, qui contrastent avec la craie de la plaine alentours, sont aujourd'hui largement cultivées à l'exception de quelques peupleraies dans les secteurs les plus humides. La présence d'eau favorise la croissance du maïs. Selon les saisons, les champs de la vallée se distinguent de ceux de la plaine, plantés d'autres céréales, et soulignent le tracé de la Marne. Sur les bords du lit majeur, les villages se sont implantés en limite de zone inondable.



La plaine agricole

La plaine agricole se déroule à perte de vue au pied des pentes viticoles de la Cuesta d'Île-de-France. Sur des reliefs légèrement ondulés, les sols crayeux accueillent de vastes champs de céréales créant un assemblage de formes géométriques. Ce paysage très ouvert est ponctué de petits boisements et traversé par quelques affluents de la Marne bordés de ripisylves et de zones humides. Les villages se sont installés le long de ces cours d'eau. Depuis les coteaux, la vue qui s'ouvre sur la plaine est impressionnante. Au loin, les éoliennes et les grands silos céréaliers se dressent au-dessus de la plaine dessinant des points de repères.



Les unités de paysage

Les vallons viticoles

Au sud d'Épernay, le plateau a été creusé par deux affluents de la Marne, le Cubry et le Darcy, élargissant l'ouverture créée dans la cuesta par la vallée de la Marne. Des vallons se sont formés le long de ces cours d'eau. Dans le fond, autour des villages, quelques parcelles sont cultivées en céréales. De part et d'autre, les forêts chapeautent les pentes plantées de vignes. Ces vallons viticoles sont moins imposants que la Côte des Blancs. Quelques prairies arborées ont été conservées et offrent des ambiances plus intimes dans l'immensité du paysage viticole.

Les coteaux viticoles de la Côte des Blancs

La Côte des Blancs, en bordure de la cuesta, se déroule du nord au sud du territoire sur plus de quinze kilomètres. Les parcelles sont plantées de rangs de vignes réguliers orientés dans le sens de la pente, de la limite de la forêt à la lisière de la plaine agricole. Hormis quelques villages viticoles denses contenus au milieu des parcelles, le paysage est entièrement occupé par les vignes. La topographie offre des vues impressionnantes sur l'immensité viticole et son évolution au fil des saisons.



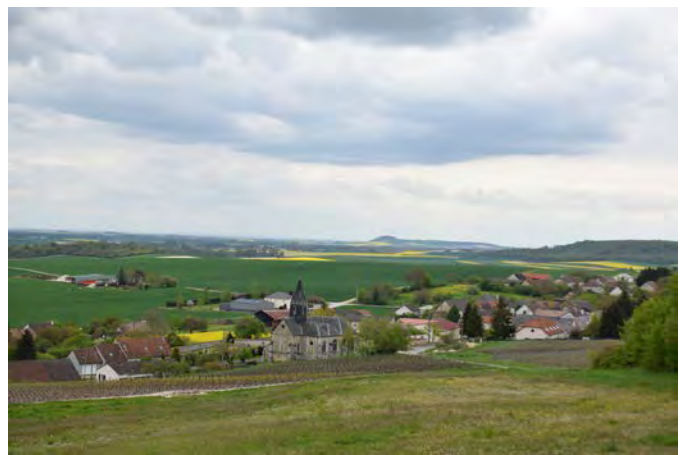
Les plateaux de la Brie forestière

A l'ouest de la Côte des Blancs, la topographie dessine un vaste plateau. Dans le nord de celui-ci, la forêt, majoritairement composée de feuillus, occupe une grande partie du territoire. Par endroit, de vastes ouvertures ont permis l'installation des villages et des champs de céréales. Les reliefs ondulés de ces clairières créent des paysages variés.



Les plateaux de la Brie Champenoise

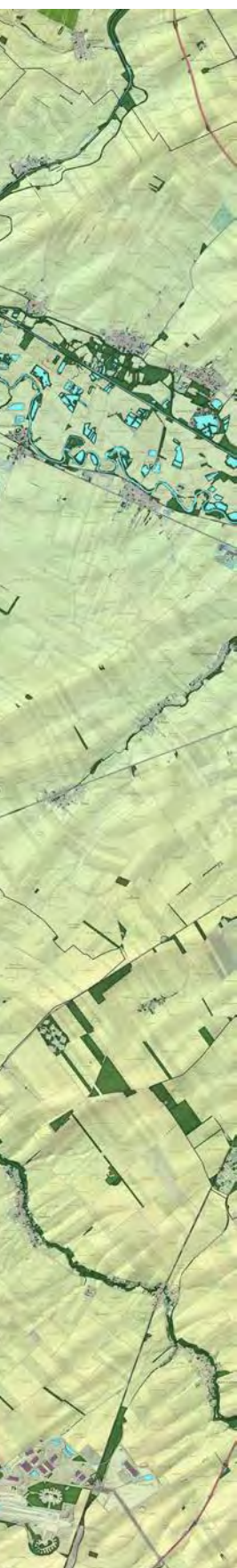
Dans la partie sud du plateau, la topographie redescend en pente douce vers la plaine agricole et le marais de Saint-Gond. De petites variations du relief offrent des paysages très diversifiés où alternent boisements, villages, vignes et champs de céréales. Cette diversité contraste avec le reste du territoire en donnant un rythme différent au paysage.



La carte des paysages



Source : BD TOPO 2020, IGN RGEALTI, RPG 2020, BD ORTHO - R



Cette carte, imprimée au format 3mx3m, a été le support des échanges lors de l'atelier de diagnostic partagé du 19 mai 2022. Elle est disponible à la Communauté d'Agglomération ainsi qu'en fichier pdf.



PARTIE 2

Les valeurs paysagères



Les paysages d'Epernay Agglo Champagne proposent des traits de caractères singuliers, qui au total assurent leur personnalité : ce sont les valeurs paysagères. Ces valeurs sont connues de chacun, mais elles sont rarement exprimées. Il est pourtant essentiel de les nommer et de les illustrer, pour qu'elles soient re-connuës et partagées. Sur cette base, nous pourrons à la fois porter un regard critique sur les processus qui les font évoluer (partie 3), et identifier des enjeux qui visent à préserver ces traits de caractères et à conforter cette personnalité en guidant les évolutions du territoire. Sept valeurs sont identifiées et précisées dans les pages qui suivent.

1. *Un paysage spectaculaire, généreusement offert au regard*
2. *Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible*
3. *Un assemblage précis de formes cultivées*
4. *Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides*
5. *Une activité viticole riche, animée et dynamique*
6. *Des villages variés et bien visibles*
7. *Un réseau dense de chemins agricoles et touristiques*

1. Un paysage spectaculaire, généreusement offert au regard



«Avant l'Unesco, les viticulteurs n'étaient pas fières de leur paysage, c'était uniquement un lieu de travail.»



Le paysage de la communauté d'agglomération Épernay Agglo Champagne s'offre généreusement au regard grâce à l'ouverture de ses espaces cultivés et à sa topographie singulière. Depuis les plateaux, les boisements cadrent des ouvertures sur les coteaux viticoles et la plaine agricole, créant de surprenants effets de porte. Les reliefs marqués dégagent des vues lointaines et spectaculaires donnant à voir un paysage très lisible. Des belvédères sont aménagés sur certains points hauts pour mettre en valeur cette caractéristique du territoire, notamment dans les jardins de vigne de Cramant et du Mont Bernon.

2. Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible



«Le paysage est très important dans l'attractivité touristique du territoire. Cette valorisation passe par le triptyque forêt, vignoble, plaine.»



La lisibilité du territoire, offerte par la topographie, donne à voir un paysage organisé en trois grandes entités : le plateau boisé, les coteaux viticoles et la plaine agricole. Ces trois composantes, ponctuées par quelques villages, s'imposent au regard sur l'ensemble du territoire. Dans la vallée de la Marne ce triptyque reste visible, le lit majeur de la rivière étant aujourd'hui largement cultivé.

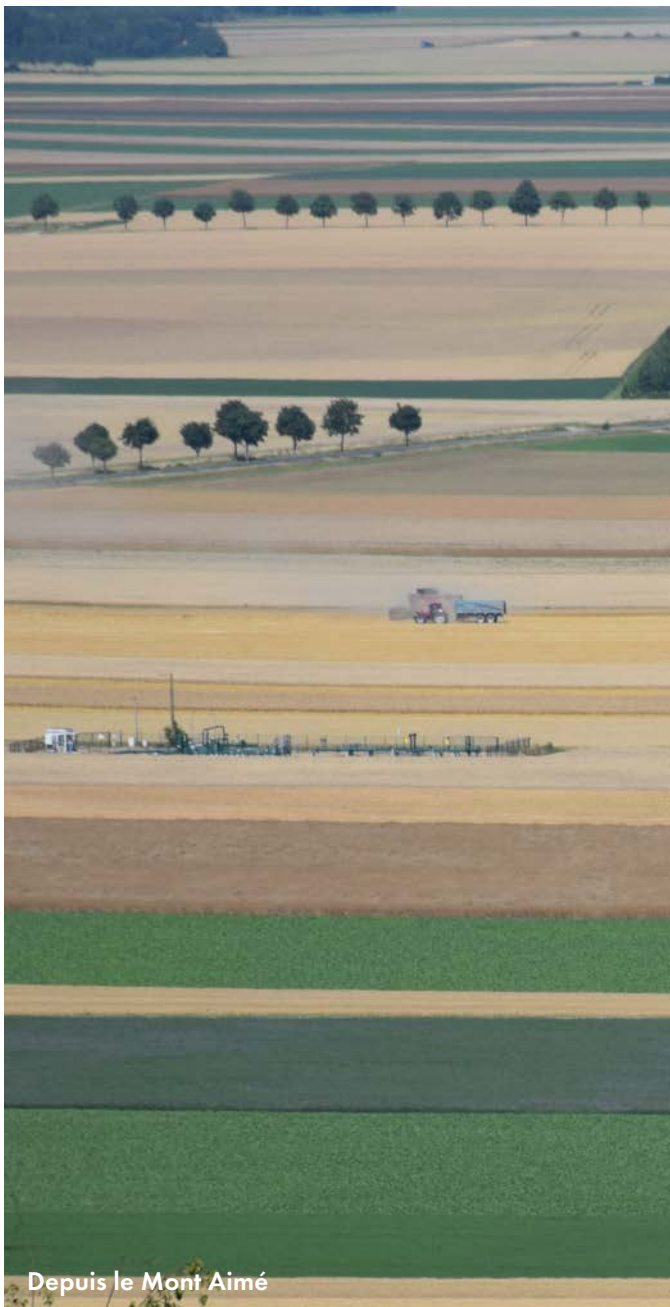
Ce triptyque est animé par la succession des saisons. Au début du printemps, alors que les feuilles des vignes ne sont pas encore sorties, la terre des coteaux contraste avec le vert vif des champs de céréales, ou le jaune des parcelles de colza. En été, les couleurs s'inversent, le vert des vignes contraste avec le jaune de champs arrivés à maturité. À l'automne, après les vendanges, une couleur orange vient parer l'ensemble des coteaux. Ce paysage évolutif est un symbole du territoire.

3. Un assemblage précis de formes cultivées



Cramant

«Selon les saisons, il y a des couleurs extraordinaires. Le raisin blanc, le raisin noir dans les vignes, le blé et l'orge dans la plaine... »



Depuis le Mont Aimé

L'ouverture des paysages et la topographie donnent à voir de grands espaces cultivés dans les coteaux viticoles et la plaine agricole. Le regard parcourt de vastes assemblages de parcelles composants des graphismes forts et singuliers.

Dans les coteaux viticoles, l'imbrication d'une multitude de petites parcelles et les dessins créés par l'orientation des rangs de vignes composent une forme de marqueterie. Selon l'orientation, le cépage ou l'âge des pieds de vignes, différentes nuances de vert se juxtaposent. Ces dernières années, l'évolution des pratiques culturales a diversifié l'aspect des rangs de vignes. Alors que certains viticulteurs continuent de maintenir des sols nus entre les plants, d'autres choisissent de les enherber ou de semer des couvres sols qui fleurissent au fil des saisons. Ces variations créent un paysage jardiné.

Dans la plaine, le parcellaire est majoritairement composé de champs rectangulaires relativement étroits. Les cultures alternent entre les parcelles créant un assemblage de formes géométriques de différentes couleurs. De légers reliefs donnent à voir des paysages très graphiques. Ce phénomène est renforcé par de grandes variations dans la couleur des sols en fonction de leur nature. Certains, chargés de matière organique, sont très sombres, tandis que d'autres, riches en craie, sont blancs et très lumineux.

Sur le plateau, les graphismes des vignes et des champs se juxtaposent dans de vastes clairières entourées de forêts.

3. Un assemblage précis de formes cultivées



Blanc-Côteaux



Bergères-lès-Vertus



Écury-le-Repos



Loisy-en-Brie

4. Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides



Avize

«La richesse de la réserve est liée à la rencontre de milieux secs et humides. Il y a plus de deux cent mares, toutes différentes. Elles n'hébergent pas les mêmes espèces.»



Le paysage en triptyque caractéristique du territoire est nuancé par des espaces naturels non cultivés, majoritairement composés de boisements, de falaises calcaires, de cours d'eau ou des zones humides.

Dans les coteaux, certains reliefs trop abrupts ne permettent pas la plantation de vignes. Quelques arbres poussent dans ces interstices, entre les éboulements rocheux et les falaises calcaires. Ces situations particulières créent des milieux intéressants où se développent une faune et une flore spécifiques.

La plaine agricole est très ouverte. Cependant, certaines parcelles de bois ont été conservées entre les cultures, pour la pratique de la chasse, parce que leurs propriétaires n'ont pas la volonté de les cultiver, ou par obligation environnementale. D'autres boisements sont liés à la présence de cours d'eau, affluents de la Marne, qui traversent la plaine du sud-ouest au nord-est. Certains sont accompagnés de zones humides et de marais. Ces boisements créent des repères importants dans l'horizontalité des parcelles cultivées. Ils constituent des ressources de biodiversité et créent des corridors écologiques entre les coteaux et la vallée de la Marne.

Sur le plateau, les surfaces de forêt sont plus importantes. La plupart d'entre elles sont gérées et destinées à la production de bois. Au cœur du territoire, une surface de 130ha constitue la réserve naturelle nationale des pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger. Composé d'un assemblage de pelouses sèches, de zones humides et de landes, et ponctué de 300 étangs, cet habitat rare, en partie issu de l'exploitation des argiles à meulière, héberge une faune et une flore particulièrement riches.

4. Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides





Pocancy



Germinon

5. Une activité viticole riche, animée et dynamique

« C'est un territoire rythmé par les vendanges, c'est une pièce de théâtre ».



Aÿ Champagne, balcon sur les paysages d'Épernay Agglo Champagne

«Le territoire est un bassin usiné autour du Champagne. Cette production a donné une cohérence et une fonctionnalité au lieu. C'est un paysage structuré et lisible.»



«Il y a du monde tout le temps dans les vignes, le paysage agricole est habité.»



Sur une partie importante du territoire, la fabrication du champagne rythme le quotidien et le paysage. Le champagne représente une part majeure de l'économie, et les besoins liés à sa production et à sa commercialisation infusent dans tous les domaines d'activité, de la production agricoles à la commercialisation par les maisons de champagne, en passant par l'industrie, l'artisanat ou le tourisme. Dans son ensemble, le territoire du Champagne, délimité par la périmètre de l'AOC s'étendant sur 635 communes, héberge 15 000 vignerons, souvent regroupés en coopératives, et 300 maisons de Champagne.

Cette dynamique est perceptible au quotidien dans le paysage des coteaux, notamment autour d'Épernay et des villages viticoles. D'une part l'image du champagne et la richesse du produit est présente partout : sur les bâtiments, dans la signalétique, dans l'aménagement des villages... Cette mise en scène fait partie de la culture locale. D'autre part l'activité viticole dans les vignes est très visible et singulière. Les viticulteurs travaillent tous les jours dans les parcelles, le paysage viticole est constamment habité et vivant, c'est un paysage humanisé et jardiné.

Outre cette animation quotidienne, l'activité viticole est aussi dynamique sur des temps plus longs comme le montre l'évolution progressive des pratiques culturelles et les recherches en cours pour s'adapter aux évolutions à venir, liées au changement climatique et aux attentes environnementales. Les viticulteurs, les maisons de champagnes, le CIVC et la mission Unesco travaillent en ce sens dans des vignobles expérimentaux et sur les parcelles.

5. Une activité viticole riche, animée et dynamique





Épernay



Oiry

6. Des villages variés et bien visibles



Avize



Le territoire de l'agglomération est ponctué de nombreux villages. Ils se distinguent selon leur localisation, entre villages de plaine, villages viticoles et villages de plateau.

Les villages de plaine sont des villages agricoles historiquement implantés à proximité des cours d'eau. Les villages viticoles se situent dans les coteaux, au milieu des vignes. Encore aujourd'hui une part importante de leur activité est liée à la viticulture. Enfin, les villages du plateau se trouvent souvent en lisière forestière dans des clairières cultivées.

Ces villages se distinguent par leur organisation et leur architecture, étroitement liée à la nature des sols et aux matériaux présents à proximité, par exemple la meulière, les briques de terre crayeuse ou d'argile, les moelon ou les carreaux de craie. Ces villages sont souvent bien délimités et très lisibles dans le paysage, notamment les villages viticoles dont le développement est très contraint par la valeur du foncier.

Au sein des villages, malgré les destructions liées aux guerres, certains bâtiments peuvent avoir une valeur patrimoniale intéressante, notamment des églises ou du petit patrimoine vernaculaire tel que des lavoirs. Ces lieux sont mis en valeur lors des journées du patrimoine.

Dans le centre-ville d'Épernay et dans certains villages viticoles, les maisons de champagne et les châteaux constituent également un patrimoine caractéristique du territoire et de ses activités.

6. Des villages variés et bien visibles





Pocancy



Blancs-Coteaux

7. Un réseau dense de chemins agricoles, forestiers et touristiques

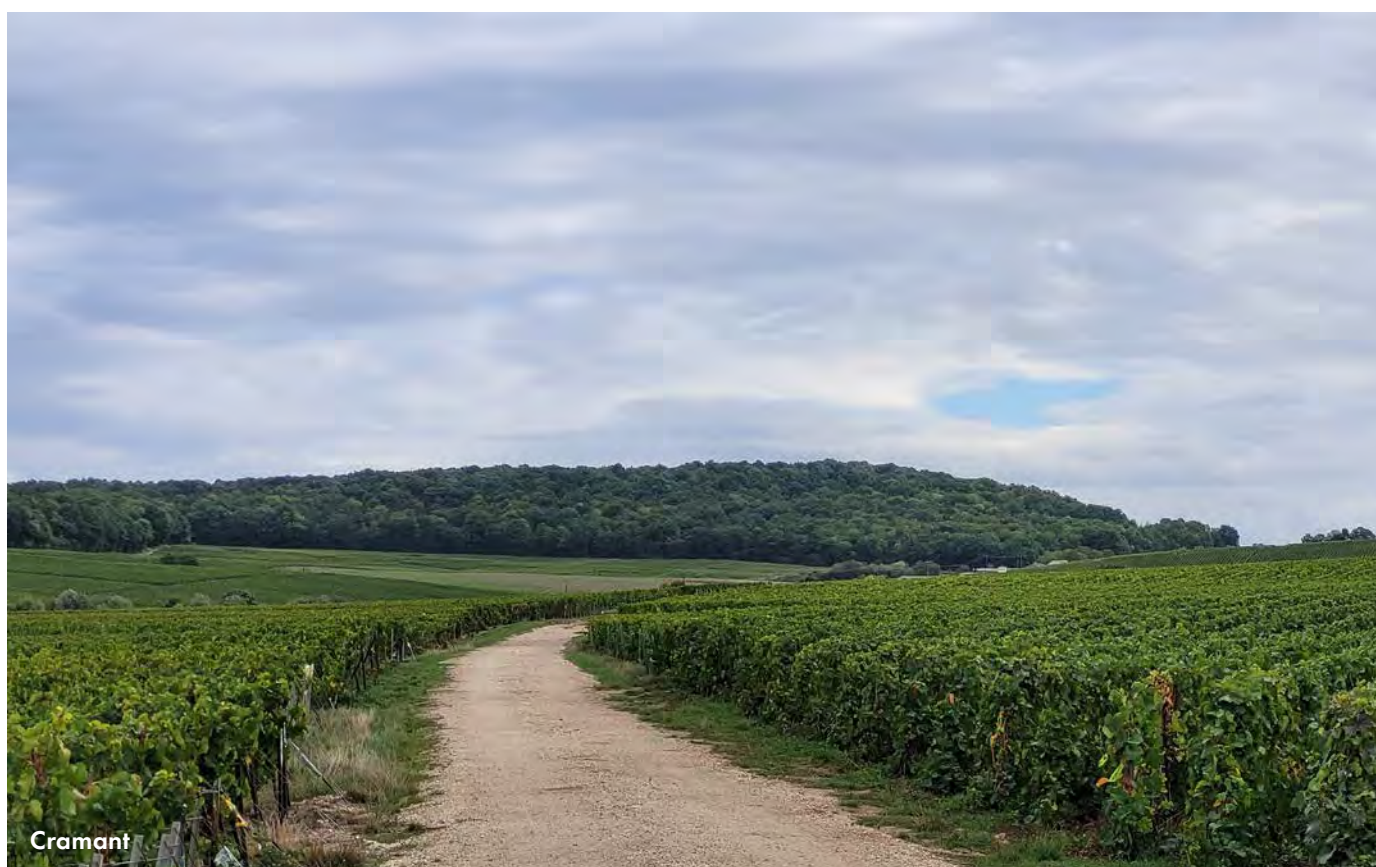


«Encore récemment les vignerons
ne faisaient visiter que les caves.
Désormais ils font visiter les vignes.»



De par ses activités viticoles et agricoles, le territoire possède un maillage important de petites routes et de chemins. Dans les coteaux, un réseau dense de chemins relie les villages à l'ensemble des parcelles viticoles. Dans la plaine, le remembrement a maintenu ou généré un quadrillage resserré de petites routes et de chemins agricoles. Outre ce maillage de circulations lié à des activités de production, le territoire est aussi traversé par des chemins de randonnées et l'agglomération a mis en place de nombreux circuits pédestres et cyclables, notamment dans les vignobles et le long de la vallée de la Marne. Ce maillage en fait une destination privilégiée du tourisme vert.

7. Un réseau dense de chemins agricoles, forestiers et touristiques





Chaltrait



Cumières

PARTIE 3

Les processus d'évolution



Les valeurs paysagères, reconnues et partagées par les acteurs du territoire, fondent la qualité et la personnalité d'Epernay Agglo Champagne. Cependant, un paysage est par essence évolutif, au gré des processus naturels (saisons, croissance végétale, phénomènes climatiques) ou anthropiques (agriculture, urbanisation, aménagements, protections d'espaces, etc.). La mise en évidence des processus d'évolution marquants, qui renforcent (opportunités) ou fragilisent (risques et problèmes) ces valeurs, amène à porter un regard critique sur les transformations récentes et en cours du territoire, et à orienter les futures actions et aménagements qui s'y porteront. Les processus d'évolutions du paysage permettent d'identifier et de cartographier les différents enjeux.

Pour chaque processus d'évolution, des enjeux sont identifiés. L'ensemble des enjeux constitue la légende de la carte complémentaire au document.

- 1. Un paysage spectaculaire, généreusement offert au regard MAIS**
 - 1.1 Des points de vue à mettre encore en valeur
 - 1.2 Des constructions récentes sensibles et parfois inadéquates

- 2. Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible MAIS**
 - 2.1 Une impression de monotonie dans certains secteurs
 - 2.2 Des cultures monospécifiques à l'origine de problématiques de gestion
 - 2.3 Des espaces cultivés peu propices à la biodiversité
 - 2.4 Des lisières simplifiées

- 3. Un assemblage précis de formes cultivées MAIS**
 - 3.1 Une simplification des paysages agricoles et viticoles
 - 3.2 Des fragilités liées au changement climatique
 - 3.3 Une dégradation du patrimoine construit viticole
 - 3.4 Des aménagements viticoles contemporains pas toujours valorisants
 - 3.5 De nouveaux bâtiments agricoles à l'extérieur des villages
 - 3.6 Un développement éolien volontariste en voie d'affaiblissement par dispersion

- 4. Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides MAIS**
 - 4.1 Des espaces naturels rares, fragiles et irréguliers
 - 4.2 Une vallée de la Marne fragilisée par des évolutions récentes
 - 4.3 Des espaces naturels fragilisés par des contraintes de gestion
 - 4.4 Des espaces naturels fragiles à concilier avec l'accueil du public

- 5. Une activité viticole riche, animée et dynamique MAIS**
 - 5.1 Un développement économique et urbain difficile à concilier avec l'activité viticole
 - 5.2 Une image du champagne pas toujours à la hauteur du prestige du produit
 - 5.3 Une cohabitation nécessaire sur les routes et les chemins
 - 5.4 Un déséquilibre d'animation marqué avec la plaine agricole

- 6. Des villages variés et bien visibles MAIS**
 - 6.1 Des sites bâtis sensibles aux constructions récentes
 - 6.2 Un patrimoine ancien souvent dégradé et vacant
 - 6.3 Des villages encore trop routiers avec trop peu d'espaces publics et de services
 - 6.4 Des linéaires d'urbanisation continus dans les vallées
 - 6.5 Épernay : une activité qui peut être renforcée

- 7. Un réseau dense de chemins agricoles et touristiques MAIS**
 - 7.1 Des circuits touristiques et de loisirs mal répartis
 - 7.2 Un manque de continuité dans les circulations douces
 - 7.3 Un territoire peu accessible sans voiture

1.1 Un paysage spectaculaire, généreusement offert au regard MAIS... **Des points de vue à mettre encore en valeur**

« L'action événementielle et culturelle comme le Land Art (Vign'Art) peut aider à réduire la fracture entre vigne et champs. Cette année 18 artistes sont intervenus mais pas dans la plaine. Il va falloir s'adapter en y allant. »



« Les points de vue sont un sujet central car ils invitent à garantir la qualité des cônes de vue dans leur ensemble, à s'intéresser à la préservation de ce qui s'offre à nous. »



Exemples de points de vue méritant une mise en valeur paysagère



Vert-Toulon



Bruny-Vaudancourt



Chavot-Courcourt

L'ouverture des espaces cultivés et la topographie donnent à voir le paysage de manière spectaculaire. Certains points de vue sont aménagés dans les coteaux, cependant, à plusieurs endroits, la topographie offre des situations de belvédère qui pourraient encore être mis en valeur. L'ensemble des points de vue aménagés sont localisés dans le coteau et dirige le regard vers les vignes et la plaine en arrière-plan. Pourtant, depuis la plaine, les ondulations du relief proposent des panoramas intéressants sur le territoire, offrant une vue d'ensemble sur les champs, les coteaux viticoles et leur chapeau boisé. L'aménagement de belvédères au cœur de la plaine pourrait permettre de diversifier les points d'attraction touristique sur le territoire.

Outre la mise en valeur de points de vue remarquables, l'évolution des pratiques au sein du vignoble questionne la perception du paysage. En effet, des études ont été réalisées pour la mise en place de « vignes semi larges », impliquant des plantations plus espacées mais plus hautes. L'impact de ces nouvelles pratiques sur les vues et la perception du paysage est un point important de ces études.

Enjeux :

- *Préservation et mise en valeur des points de vue déjà aménagés*
- *Création de nouveaux points de vue significatifs sur les coteaux et dans la plaine*

1.2 Un paysage spectaculaire, généreusement offert au regard MAIS... **Des constructions récentes sensibles et parfois inadéquates**



Depuis le Mont Bernon

« Il y a un enjeu fort sur le binôme plaine-coteau. Dans les pentes, le foncier est réservé aux vignes, les industries liées au Champagne se sont installées dans la plaine.»

« Il faut agir sur le ZAN. C'est la réforme la plus ambitieuse en écologie depuis 30 ans. »



Le caractère spectaculaire et très lisible du paysage rend toute nouvelle construction particulièrement visible et sensible. Du fait de la valeur du foncier dans les pentes viticoles, l'aménagement de nouveaux bâtiments, qu'ils soient destinés à de l'activité ou de l'habitat, se concentre en pied de coteau ou dans la plaine. La topographie rend ces constructions très visibles depuis les vignes. Si elles ne sont pas qualitatives ou imaginées en harmonie avec les constructions environnantes, elles impactent fortement le paysage du Champagne. Cette visibilité est utilisée par certaines maisons de champagne pour mettre en avant le prestige du produit par des architectures travaillées. Cependant, les aménagements des zones d'activités et des habitations pavillonnaires sont souvent réalisés sans cohérence d'ensemble. Des réflexions méritent d'être menées sur la forme des bâtiments, les matériaux, les couleurs, les clôtures, sur l'aménagement des espaces communs ou sur le traitement des lisières. Certaines propositions ont été mises en place lors de l'aménagement de la zone de Pierry-Sud. Pour aller plus loin, la mise en place progressive du zéro artificialisation nette répondra à des enjeux de sobriété foncière, de pollution des sols et de gestion des eaux pluviales. Cette démarche nécessite d'imaginer la densification des espaces déjà urbanisés et le renouvellement des espaces bâtis vacants ou sous-utilisés.

Enjeux :

- *Maîtrise de l'étalement urbain*
- *Intégration des constructions récentes sensibles dans le paysage (traitement des lisières, couleur et forme des bâtiments, végétalisation...)*

2.1 Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible MAIS ...
Une impression de monotonie dans certains secteurs



«Dans la plaine il faut des haies larges, de 10 à 12m, sinon les jeunes arbres ne résistent pas aux vents forts, mais ça représente une perte de rendement importante pour les agriculteurs.»



L'ouverture des espaces cultivés dans le vignoble ou dans la plaine agricole donne à voir un paysage spectaculaire et très lisible, cependant l'absence d'arbre ou d'élément marquant dans le paysage peut aussi impliquer une certaine monotonie. Selon les saisons, la régularité des parcelles de vignes ou des cultures céréalières peut induire un manque de rythme et de mystère, produits lorsque l'imbrication des milieux et des activités est plus variée. Dans ces paysages dessinés par une production viticole et agricole importante, les rares espaces agricoles plus naturels, tels que les prairies, offrent de précieuses respirations.

Enjeux :

- *Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés*
- *Densification et diversification des formations arborées au sein des espaces cultivés (plantation de haies, agroforesterie, arbres isolés...)*



2.2 Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible MAIS ... **Des cultures monospécifiques à l'origine de problématiques de gestion**



«Sur les coteaux, 15% des surfaces ne sont pas plantées, prises par les chemins, les talus, les fourrières. C'est là qu'on peut agir plus facilement.»



Dans les coteaux comme dans la plaine, des surfaces immenses sont recouvertes par des cultures monospécifiques destinées à des productions importantes. Dans ces espaces, où les arbres et les espaces non cultivés sont très résiduels, des problèmes de gestions peuvent apparaître notamment liés à l'érosion des sols. En effet, les coteaux viticoles sont soumis à des problématiques fortes de gestions des eaux et des écoulements. Dans la plaine, le vent est à l'origine d'une érosion importante. En l'absence de milieux naturels pour jouer le rôle d'espace tampon, le risque de diffusion des pollutions d'origine viticole ou agricole est également accru.

Pour gérer ces dysfonctionnements, des études sont en cours pour développer des pratiques d'hydraulique douce utilisant pour certaines des techniques de génie végétal. Ces études sont menées depuis 2012 par le Comité Champagne, la Mission Unesco, la Chambre d'agriculture, le Parc Naturel de la Montagne de Reims et les collectivités dans le cadre du programme d'action AGIR (Aménagement et Gestion du Rable des coteaux, caves et maisons de Champagne).

Enjeux :

- *Gestion qualitative des problématiques d'érosion et de diffusion des pollutions dans les espaces viticoles et agricoles*

2.3 Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible MAIS... **Des espaces cultivés peu propices à la biodiversité**



Germinon

« En termes de biodiversité, les plantations de haies ou d'arbres peuvent être plus intéressantes autour des parcelles que dedans, du fait des traitements fréquents, tous les 8 à 15 jours. D'ailleurs l'INAO ne tolère qu'un petit nombre d'arbres dans les parcelles viticoles ».



Les grands espaces ouverts cultivés de vignes ou de céréales laissent peu de place à des espaces non cultivés, proposant des milieux plus naturels ou boisés. Cette absence de diversité d'habitat induit une faible biodiversité au sein des espaces cultivés et un manque de connexion entre les espaces naturels existants. Le renforcement de la trame verte et bleue au sein du triptyque forêts, vignes, champs constitue ainsi un enjeu important pour la communauté d'agglomération. Dans cette optique, le CIVC expérimente la plantation d'arbres dans les parcelles viticoles, notamment sur le domaine expérimentale de Plumecoq à Chouilly, et met en place des aides financières. De plus, l'enherbement des inter-rangs, voir la plantation d'espèces accompagnatrices sont des plus en plus rependus.

Ces plantations visant à renforcer la biodiversité et à s'adapter au changement climatique vont apporter une nouvelle complexité dans le paysage cultivé, répondant aux enjeux de monotonie et de simplification des paysages (voir 2.1 et 3.1). Dans cette optique, la disposition des plantations devra être attentive à la mise en valeur des vues et des ouvertures sur le paysage.

Enjeux :

- *Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés*
- *Densification et diversification des formations arborées au sein des espaces cultivés (plantation de haies, agroforesterie, arbres isolés...)*
- *Renforcement des continuités écologiques*

2.4 Un paysage géo-graphique : un triptyque clairement organisé et lisible MAIS... **Des lisières simplifiées**



Avize

«Les franges sont passées à la trappe lors de l'intensification des activités agricoles et viticoles.»



Le triptyque formé par les plateaux boisés, les coteaux viticoles et la plaine agricole est très lisible dans le territoire. Cependant, au fil du temps, l'intensification de la production agricole a entraîné une simplification des lisières entre ces trois composantes et avec les espaces bâtis. Aujourd'hui, la valeur du champagne incite les viticulteurs à exploiter au maximum les surfaces inscrites dans le périmètre d'appellation AOC. Ainsi, en haut de coteau, la lisière de la forêt est souvent réduite à une limite abrupte entre les arbres et les vignes, allant parfois jusqu'à creuser la roche pour agrandir la parcelle de quelques mètres. En bas de coteau, la limite entre les vignes et les champs de céréales est tout aussi marquée. Elle suit le périmètre de l'AOC sans considérer la finesse de la topographie. Du fait de la différence de valeur foncière, cette interface est aussi propice au développement des espaces bâtis. (voir 1.2)

La lisière des villages qui ponctuent le triptyque, est souvent marquée par des interfaces abruptes, sans espace tampon entre les bâtiments et les vignes ou les champs (voir 5.1). Cette situation est particulièrement visible autour des villages viticoles où la valeur du foncier réduit l'épaisseur des lisières.

Ces lisières, qui aujourd'hui se limitent souvent à un simple trait, doivent prendre plus d'épaisseur pour offrir des relations plus riches entre les différents espaces. Particulièrement importants en terme de biodiversité, ces espaces de contact jouent un rôle majeur dans le paysage et peuvent accueillir de nouveaux usages notamment par la création de chemins et de points de vue. Lorsque la lisière est très contrainte, une attention particulière à la couleur des bâtiments et à la forme des clôtures est nécessaire. La plantation de quelques arbres peut venir adoucir ces limites.

Enjeux :

- Aménagement de l'épaisseur des lisières entre les différentes composantes du territoire

3.1 Un assemblage précis de formes cultivées MAIS... **Une simplification des paysages agricoles et viticoles**



Avize- vers 1900

Source : archives départementales de la Marne



Avize- aujourd'hui

Sur les hauteurs d'Avize, la lisière du bois a reculé et les quelques formations arborées présentes entre les vignes se sont raréfiées.

Autour de Blancs-Coteaux, de nombreux arbres ont disparu



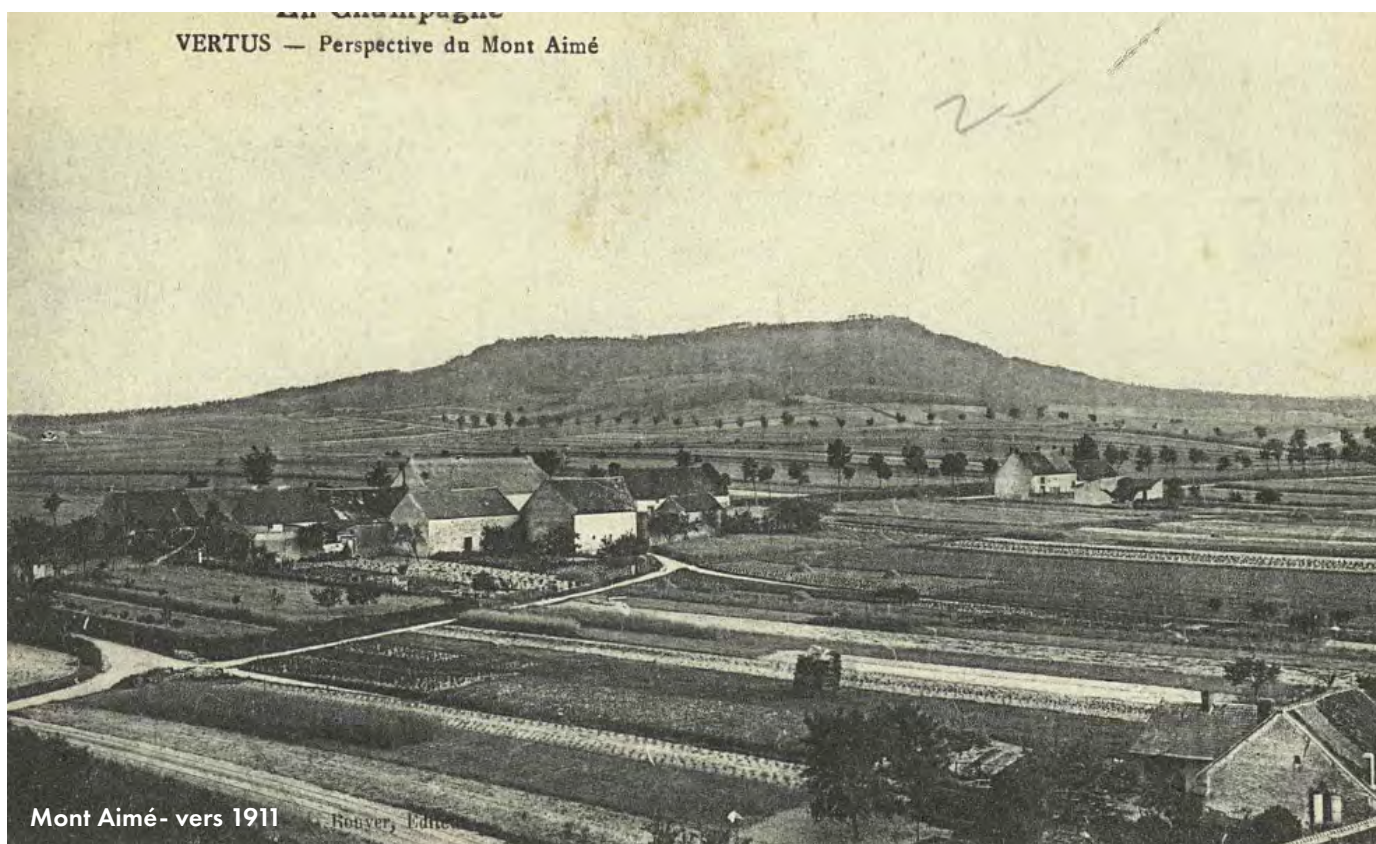
La topographie et l'ouverture des paysages donnent à voir de vastes espaces cultivés présentant des assemblages de formes et de couleurs très caractéristiques. Cependant, l'intensification des pratiques culturales à partir des années 1950 a entraîné une simplification du paysage viticole et agricole. Dans les coteaux, ce phénomène se manifeste principalement par la disparition des formes arborées, notamment des arbres isolés et des vergers qui accompagnaient la culture de la vigne. Dans la plaine, la raréfaction des formes arborées est aussi perceptible, mais la simplification du paysage est principalement liée à un agrandissement important des parcelles lors du remembrement, pour les adapter aux nouvelles pratiques culturales. Avec ces évolutions, le paysage devient plus monotone.

Aujourd'hui des actions de plantation sont en cours, notamment mises en place par les maisons de Champagne et par certains agriculteurs. Des aides financières sont proposées par la Chambre d'agriculture, le CIVC, ou la Région.

Enjeux :

- *Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés*
- *Densification et diversification des formations arborées au sein des espaces cultivés (plantation de haies, agroforesterie, arbres isolés...)*

3.1 Un assemblage précis de formes cultivées MAIS... **Une simplification des paysages agricoles et viticoles**

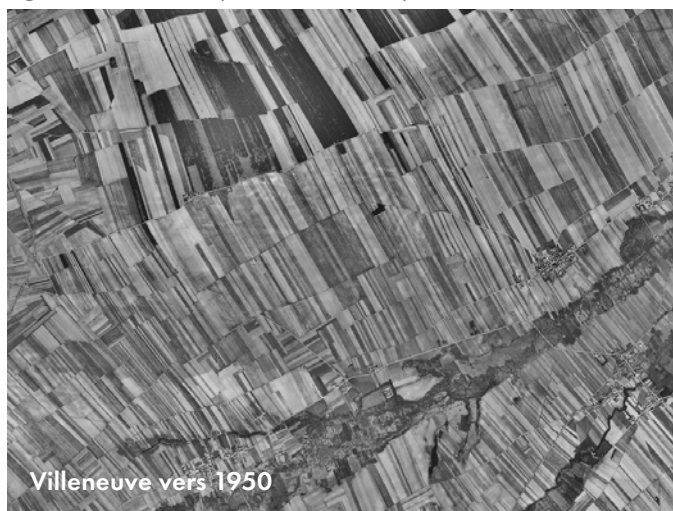


Source : archives départementales de la Marne



Au pied du Mont Aimé, les parcelles cultivées se sont agrandies et les arbres d'alignement ont disparu.

Agrandissement des parcelles dans la plaine



Villeneuve vers 1950



Villeneuve vers 2020

3.2 Un assemblage précis de formes cultivées MAIS... **Des fragilités liées au changement climatique**



«La conduite de la vigne évolue avec le temps, le vignoble verdit».



Tour antigel au Mesnil-sur-Oger

« Il faut intégrer les menaces liées au changement climatique. Comment va évoluer la forêt, avec la disparition des hêtres ? Quelles essences ? Comment faire évoluer les pratiques ? Quel paysage viticole aura-t-on dans 30 ans ? Aura-t-il des arbres pour ombrager ? La VSL (vigne semi-large) va modifier le paysage, le paysage viticole sera différent dans 30 ans ».

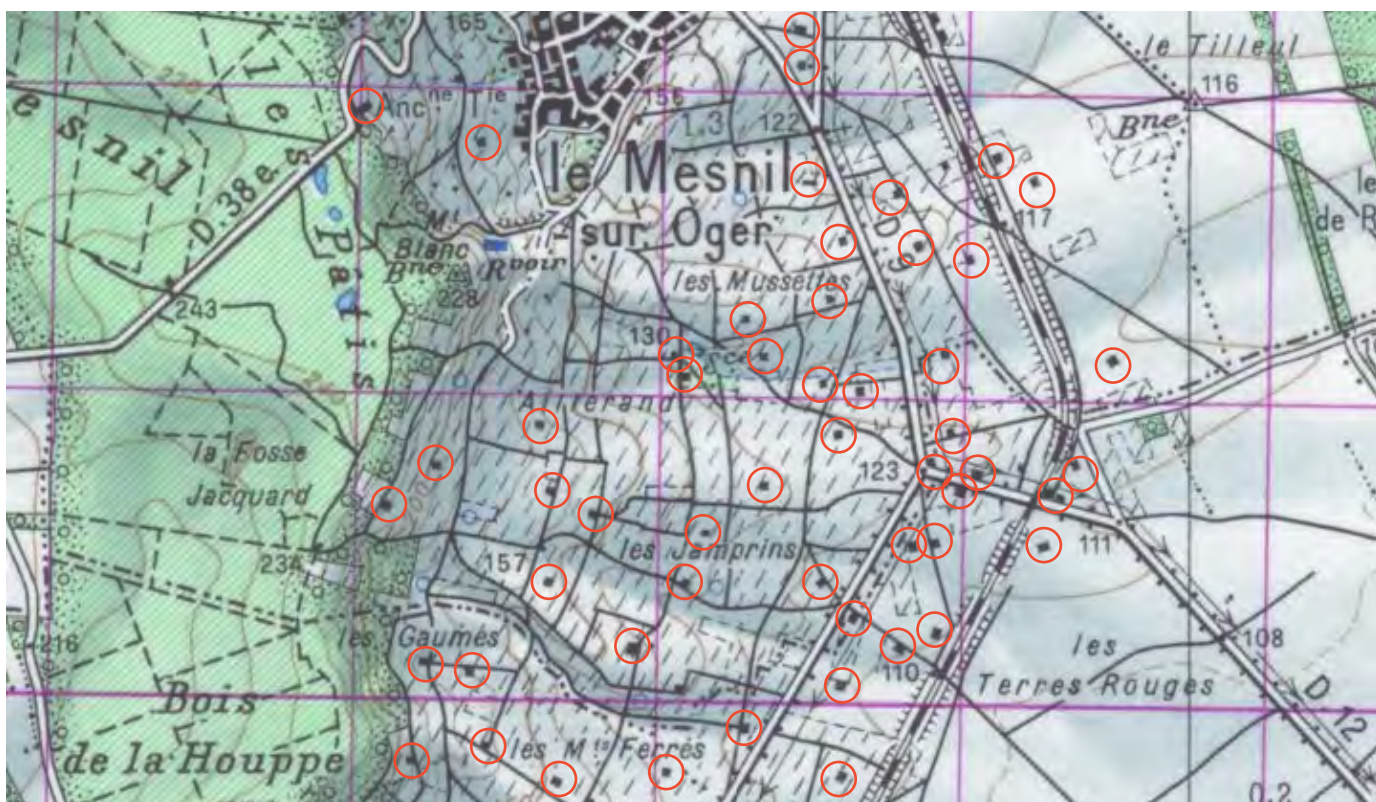


Le paysage de l'agglomération est fortement empreint par ses espaces cultivés, viticoles ou agricoles qui lui confèrent une identité forte. Cependant, ces cultures très spécifiques, notamment dans les coteaux viticoles, sont particulièrement vulnérables au changement climatique et aux problématiques qui y sont associées (chaleur, manque d'eau, gelées tardives, présence de ravageurs...). Le caractère monospécifique des espaces cultivés les rend d'autant plus vulnérables. De nombreux travaux de recherche sont en cours au sein du CIVC, des maisons de champagne et de la Mission Unesco pour adapter les vignobles au changement climatique. Ces travaux se concentrent principalement sur l'évolution des cépages et des pratiques permettant de s'adapter aux évolutions à venir. L'ajout de nouvelles infrastructures, telles que des tours antigèle, a été expérimenté mais n'est pas privilégié. Cependant, certains de ces changements pourraient avoir des effets importants sur le paysage, notamment des variations dans l'organisation des parcelles de vignes, avec la mise en place de Vignes Semi-Larges (VSL) dès 2023, ou la plantation d'arbres ou de haies.

Enjeux :

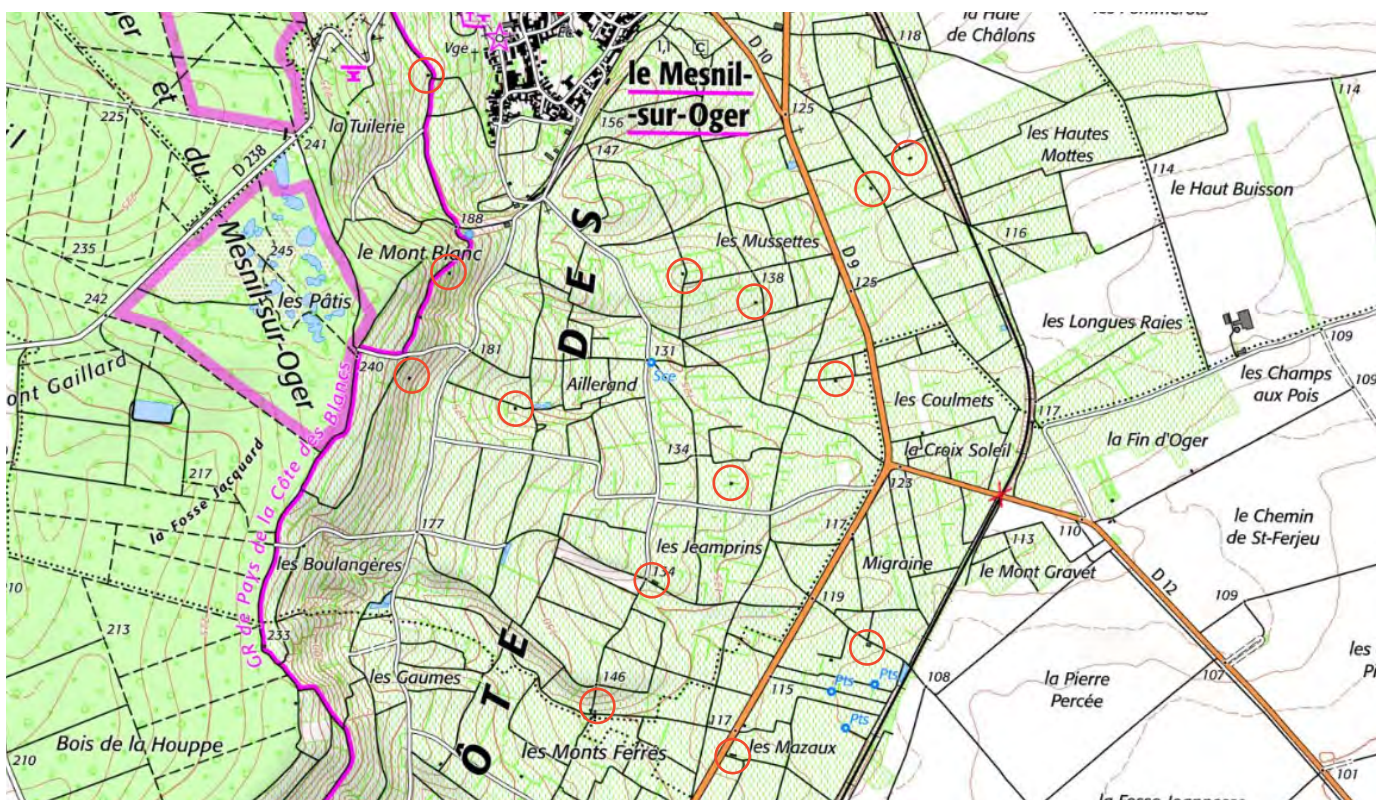
- *Densification et diversification des formations arborées au sein des espaces cultivés (plantation de haies, agroforesterie, arbres isolés...)*
- *Adaptation des pratiques viticoles et agricoles au changement climatique*
- *Gestion écologique des espaces forestiers*

3.3 Un assemblage précis de formes cultivées MAIS... **Une dégradation du patrimoine construit viticole**



Carte IGN 1950 - Loges et chemins de vigne au sud du Mesnil-sur-Oger

Source : Géoportail-IGN 1950



Carte IGN 2020 - Loges et chemins de vigne au sud du Mesnil-sur-Oger

Source : Géoportail-IGN 2020



Épernay



Cramant



Blancs-Coteaux

Les activités viticoles et la production du champagne ont façonné le territoire et notamment le coteau de la Côte des Blancs. La culture des vignes a suscité au fil des siècles différents aménagements dans les parcelles en pente, notamment la construction de murs de soutènement, ou la mise en place de nombreux chemins. Pour accompagner le travail des viticulteurs, de nombreuses loges de vignes avaient été construites pour servir de lieu de stockage et d'abri. Des bornes étaient installées à intervalle régulier en bout de rang pour marquer la propriété des parcelles.

Avec la mécanisation et l'intensification des pratiques, ces différentes constructions ont progressivement perdu de leur utilité. Aujourd'hui, s'il ne fait pas l'objet d'une mise en valeur spécifique, une grande partie de ce patrimoine a disparu ou est fortement dégradé.

Enjeux :

- *Préservation et valorisation du patrimoine construit viticole conservé*

3.4 Un assemblage précis de formes cultivées MAIS...

Des aménagements viticoles contemporains pas toujours valorisants





Pour adapter le vignoble aux nouvelles pratiques culturales, de nouveaux aménagements sont mis en place. Beaucoup de ces constructions ont été réalisées à moindre coût dans un souci de rentabilité, d'efficacité ou de sécurité. Ainsi, de nombreux murs en tôle ou en béton ont été construits, et beaucoup de chemins ont été goudronnés ou bétonnés. De plus, le caractère monospécifique de la production viticole entraîne des problématiques d'écoulement des eaux (voir 2.2) générant des installations pas toujours valorisantes telles que des rigoles en tôle ou des bassins de rétention grillagés. Enfin, les adaptations nécessaires face au changement climatique peuvent générer de nouveaux aménagements, comme des tours antigel, particulièrement visibles dans ce paysage très ouvert. L'impact de ces aménagements est pris en compte par le CIVC, les maisons de champagne et la Mission Unesco qui cherchent à imaginer d'autres solutions permettant d'adapter les pratiques tout en valorisant le paysage de Champagne, très important pour l'image du produit.

Enjeux :

- *Gestion qualitative des problématiques d'érosion et de diffusion des pollutions dans les espaces viticoles et agricoles.*
- *Requalification progressive des aménagements viticoles contemporains.*

3.5 Un assemblage précis de formes cultivées MAIS...

De nouveaux bâtiments agricoles à l'extérieur des villages



Germinon

○ Bâtiments agricoles récents à l'extérieur du village



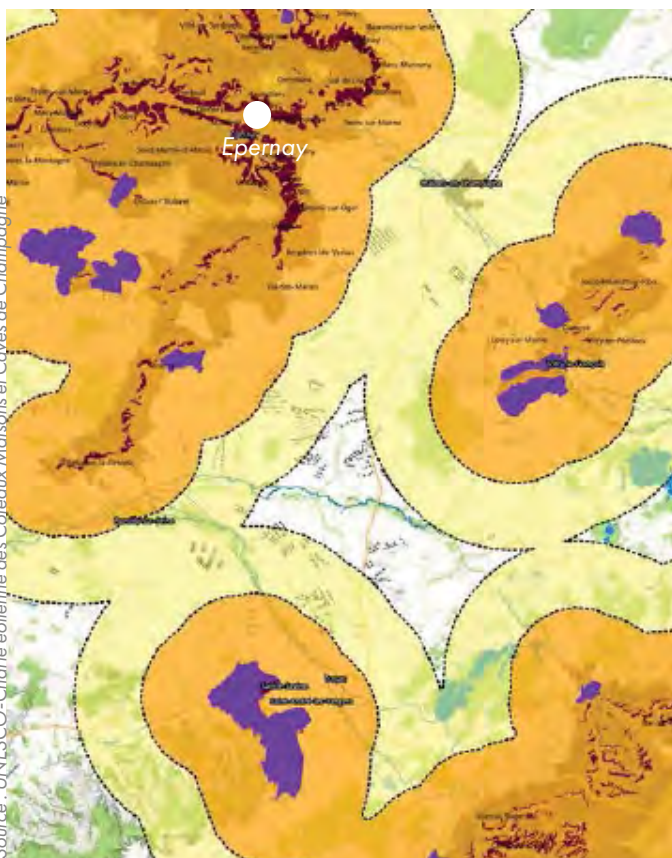
Dans la plaine, les corps de ferme et l'activité agricole étaient historiquement situés au cœur des villages, dans des bâtiments aujourd'hui patrimoniaux. Actuellement, les volumes de production et le matériel utilisé n'est plus à l'échelle de ces petits villages. S'ils veulent s'agrandir, les agriculteurs sont contraints de construire de vastes bâtiments à l'extérieur des centres. Situées en lisière des espaces habités dans un paysage très ouvert, ces nouvelles constructions peuvent être assez imposantes et visibles.

Enjeux :

- *Préservation de l'unité des villages de la plaine et inscription paysagère et architecturale des nouveaux bâtiments agricoles*
- *Préservation de l'unité des villages du plateau et intégration des nouveaux bâtiments agricoles*

3.6 *Un assemblage précis de formes cultivées MAIS...*
**Un développement éolien volontariste en voie
d'affaiblissement par dispersion**





Extrait de la carte de l'Aire d'influence Paysagère 2018

Dans la plaine agricole, le développement éolien est un sujet important, notamment dans son vis-à-vis avec les coteaux du champagne. Sur la commune de Germinon, un parc important de trente éoliennes a été mis en service en 2011. Il présente une organisation très régulière qui dessine des lignes lisibles et cohérentes dans le paysage. Par la suite, d'autres projets éoliens plus petits ont vu le jour. L'implantation des éoliennes y est beaucoup moins régulière. Cette dispersion entraîne une perte de rythme et de lisibilité dans le paysage et une forme de banalisation.

Le développement des projets éoliens est un point de désaccord sensible sur la communauté de communes entre les villages de la plaine, pour qui ces projets portent des enjeux économiques importants, et les villages viticoles, qui défendent la valeur du paysage liée à la production du champagne. En 2018, la Mission UNESCO a édité une charte éolienne des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne avec des préconisations et des outils méthodologiques. Cette étude propose une carte de l'Aire d'influence Paysagère, délimitant des zones d'exclusion de 10km (en orange sur la carte), et des zones de vigilance de 20km (en jaune sur la carte).

Enjeux :

- *Maintien de la cohérence des projets éoliens (géométrie, échelle, distance aux coteaux)*
- *Maîtrise du développement éolien diffus*
- *Préservation des ouvertures entre les parcs éoliens*

4.1 Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides MAIS... **Des espaces naturels rares, fragiles et irréguliers**



Monthelon



Quelques espaces naturels non cultivés ponctuent le vignoble et la plaine agricole. Cependant, qu'il s'agisse des falaises au milieu des vignes ou des quelques cours d'eau accompagnés de ripisylves et de zones humides dans la plaine agricole, ces espaces restent rares et peu étendus. Ces dernières années, le développement des productions viticoles et agricoles a eu tendance à réduire ces interstices.

Pourtant, les milieux naturels existent sur le territoire, notamment dans les espaces forestiers des plateaux et ponctuellement le long de la Marne et de ses affluents. Ces espaces sont donc répartis de manière irrégulière posant la question des connexions écologiques qui favoriseraient le déplacement de la faune entre les différents milieux.

Enjeux :

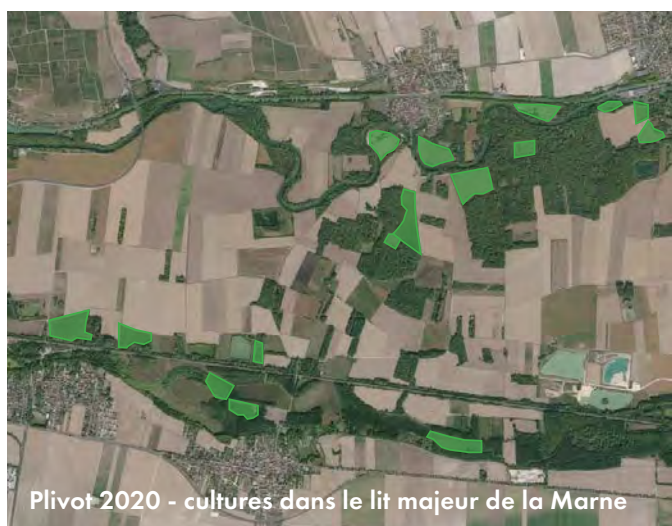
- *Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés*
- *Gestion et réhabilitation des zones humides, des ripisylve et des marais*
- *Préservation et gestion des espaces naturels protégés*
- *Densification et diversification des formations arborées au sein des espaces cultivés (plantation de haies, agroforesterie, arbres isolés...)*
- *Aménagement de l'épaisseur des lisières entre les différentes composantes du territoire (champs-espaces naturels)*
- *Renforcement des continuités écologiques*
- *Gestion écologique des espaces forestiers*

4.2 Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides MAIS... **Une vallée de la Marne fragilisée par des évolutions récentes**



Depuis Hautvillers

Prairies



Jusque dans les années 1960, le lit majeur de la Marne était majoritairement occupé par des prairies, par des zones humides et par des forêts alluviales qui constituaient des milieux particulièrement riches. Leur disparition est liée à l'évolution des techniques de drainage et des pratiques agricoles, qui ont permis de mettre en culture la majorité de la surface. De nombreuses gravières ont été exploitées pour l'extraction de matériaux. Beaucoup sont aujourd'hui remises en eau, cependant le traitement des berges, de la végétation et les pratiques de gestion ne permettent pas de retrouver un milieu naturel intéressant. Suite à ces évolutions, la richesse écologique de cette portion de la vallée de la Marne s'est considérablement réduite. Aujourd'hui, ce paysage ne quasiment fait pas partie de l'identité du territoire, il est considéré comme invisible.

Enjeux :

- *Aménagement de l'épaisseur des lisières entre les différentes composantes du territoire (champs-espaces naturels, espaces naturels-espaces bâtis)*
- *Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés*
- *Gestion et réhabilitation des zones humides, des ripisylve et des marais*

4.3 Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides MAIS...
Des espaces naturels fragilisés par des contraintes de gestion



Marais de Saint-Gond

«Dans la réserve, il y a beaucoup d'anciens espaces anthropisés. Ça génère souvent des espèces invasives comme la renouée du Japon ou le sainfoin d'Espagne».



Sur le territoire, les espaces naturels sont principalement gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels et l'Office National des forêts. Ces deux organismes cherchent à préserver la richesse des milieux et leurs spécificités. Dans ce cadre, leurs principales actions portent sur la gestion des espèces invasives et sur le maintien des milieux ouverts, notamment sur les pâtis de la réserve naturelle nationale. Ce travail de gestion pourrait être soutenu par de l'éco-pâturage, éventuellement en complémentarité avec l'entretien des vignes en hiver. Cependant, le manque de bergers rend difficile la mise en place de cette pratique.

Sur les plateaux, les forêts risquent de connaître des mutations importantes liées au changement climatique, notamment avec la disparition progressive de certaines essences. Les pratiques de gestion devront prendre en compte leur renouvellement et l'implantation de nouvelles essences. Ces évolutions pourraient avoir un impact important sur le paysage. Dans les parcelles destinées à la production de bois, les coupes, si elles sont réalisées de manière trop brutale, impactent les habitats écologiques et la perception du paysage. Une attention particulière devra être portée à ces pratiques, dans les forêts publiques comme dans les forêts privées.

Enjeux :

- *Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés*
- *Gestion et réhabilitation des zones humides, des ripisylves et des marais*
- *Préservation et gestion des espaces naturels protégés*
- *Gestion écologique des espaces forestiers*

4.4 Un paysage enrichi par ses cours d'eau, boisements et zones humides MAIS... **Des espaces naturels fragiles à concilier avec l'accueil du public**





Source : BD ORTHO, PCI

Les quelques espaces naturels présents sur le territoire sont souvent peu accessibles pour le public. Cette situation s'explique par une volonté de protection de certains habitats particulièrement fragiles, et par des contraintes foncières. En effet, sur le plateau la majorité des espaces forestiers sont privés et parfois réservés à des activités de chasse incompatibles avec la présence de visiteurs. Dans la plaine, les rivières traversent des parcelles cultivées ou des fonds de jardins. Elles ne sont pas accessibles par des chemins publics.

Des lieux de découverte ont été aménagés dans certains secteurs pour sensibiliser les familles et les touristes aux différents milieux, notamment par la réalisation des haltes nature tel que le jardin humide, le parc Vix, le Mont Bernon ou le Guet du Près Salé. Un projet est en cours dans la réserve naturelle nationale des pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger et un sentier pédagogique va être inauguré dans la forêt communale de Blancs-Coteaux.

Enjeux :

- *Gestion des accès et sensibilisation du public à la protection des espaces naturels. Mise en cohérence des enjeux écologiques et de loisirs (Réserve du Mesnil-sur-Oger)*



Athis



Jardin humide de Chouilly

5.1 Une activité viticole riche, animée et dynamique MAIS...

Un développement économique et urbain difficile à concilier avec l'activité viticole





Mardeuil



Bruny-Vaudancourt



Mardeuil

La culture des vignes destinée à la production de champagne est limitée aux parcelles situées dans le périmètre AOC. Dans cette partie du territoire, la valeur du foncier est très importante et la plantation de vignes est prioritaire sur la construction de bâtiments. Ainsi, les villages viticoles sont depuis longtemps soumis à un principe de non artificialisation des terres. Lorsque le village est entouré par les vignes, les possibilités d'extension pour accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles activités sont très limitées. Cette situation génère des lisières très brutales entre les vignes et les habitations (voir 2.4), induisant une proximité à l'origine de risques sanitaires mais aussi d'incompréhensions et de conflits d'usages de plus en plus nombreux ces dernières années entre viticulteurs et habitants, notamment en période de traitement. Actuellement, des études menées par le Comité Champagne et la Mission Unesco, et les expérimentations mises en place par les viticulteurs permettent de tester des Zones de Non Traitement (ZNT) grâce à la création du cépage VOLTIS, plus résistant.

Lorsque les extensions sont trop importantes, elles s'éloignent du centre du village pour s'étendre dans la plaine en pied de coteau ou sur les plateaux forestiers (voir 1.2). Ces aménagements distendent l'unité du village.

Enjeux :

- *Conservation de l'unité et de la cohérence des villages viticoles et intégration des nouveaux bâtiments*
- *Aménagement de l'épaisseur des lisières entre les différentes composantes du territoire (notamment entre espace cultivé et espace bâti pour anticiper l'extension urbaine)*

5.2 Une activité viticole riche, animée et dynamique MAIS...

Une image du champagne pas toujours à la hauteur du prestige du produit

«Beaucoup de bâtiments ont un rôle de représentation mais vingt ans plus tard ils sont démodés.»



Mardeuil



Blancs-Coteaux



Avize



Mardeuil



Mardeuil



Avize

« Le tourisme a évolué énormément et témoigne de la sensibilité au paysage. Jusqu'à récemment on visitait les caves et on allait au restaurant. Désormais la nouvelle génération des vignerons fait visiter les vignes. On voit des gens venir consommer du champagne dehors, sur le lieu de production, avec la vue sur le paysage, même pour des bouteilles de prestige (clos Saint-Vincent). »



Cramant



Mardeuil



Bruny-Vaudencourt

Le champagne est un produit de prestige à la renommée internationale. Pendant longtemps la grande majorité de la production était destinée à l'export et l'accueil de touristes sur le territoire restait limité. Ces dernières années, l'inscription à l'Unesco et l'évolution des pratiques de consommation ont mis en avant le paysage du Champagne comme une destination de visite et de dégustation. Cette évolution a renforcé la volonté de mettre en scène le produit. Son image est aujourd'hui présente partout dans le territoire, sur les lieux de vente, de dégustation, dans la signalétique ou encore dans l'aménagement des villages. Cette profusion souligne la singularité du territoire et sa culture. Cependant, certains bâtiments ou certains aménagements sont encore peu qualitatifs et ne mettent pas en valeur la qualité du produit dans le paysage viticole.

Enjeux :

- Cohérence et prestige de l'image du Champagne

5.3 Une activité viticole riche, animée et dynamique MAIS...

Une cohabitation nécessaire sur les routes et les chemins





La production du champagne anime fortement le territoire. Les viticulteurs travaillent dans les vignes au quotidien et l'ensemble des activités à l'amont et à l'aval de la culture de raisin génère des déplacements importants. Ainsi, les circulations liées à cette économie sont très importantes sur les routes et les chemins. Cependant, d'autres activités viennent se superposer à l'activité viticole, notamment des déplacements liés à des usages touristiques. Cette cohabitation relativement récente peut générer des conflits d'usages entre touristes et viticulteurs notamment lors de traitements sur les parcelles ou à la période des vendanges où les circulations sont très intenses. Un travail de sensibilisation et de pédagogie semble nécessaire pour éviter les tensions. (voir 7).

Enjeux :

- *Cohabitation entre les différents usagers sur les chemins viticoles et agricoles*

5.4 Une activité viticole riche, animée et dynamique MAIS...

Un déséquilibre d'animation marqué avec la plaine agricole



« A Monthelon, on n'a volontairement pas prévu d'aire de camping-car à l'occasion de la création du point de vue, pour éviter les nuisances. »



La différence est marquée entre les villages viticoles situés dans les coteaux et les villages agricoles de la plaine. Ces villages ont une histoire et une culture très différentes et ne sont pas liés à la même activité dans le territoire. Bien que la déprise des commerces et de la vie en centre bourg soit un phénomène généralisé, il prend une forme différente dans les villages viticoles qui conservent des activités liés à la vigne et au tourisme, et dans les villages agricoles qui ont tendance à devenir des lieux dortoirs. Ce phénomène est renforcé par la valeur du foncier viticole qui encourage les extensions autour des villages de plaines où les terres sont plus abordables. Des habitations y sont construites pour accueillir des personnes travaillant dans les vignes. Il y a donc un déséquilibre d'animation important entre les villages des coteaux et de la plaine. Cette sensation est renforcée par la différence d'activité dans l'espace cultivé. En effet, si les coteaux sont animés par le travail quotidien de la vigne, les vastes étendues agricoles de la plaine sont beaucoup plus calmes excepté en période de semis ou de moisson.

Aujourd'hui, certains villages des coteaux subissent une surfréquentation touristique. Une meilleure valorisation de la diversité des richesses du territoire pourrait permettre de diversifier les points d'attraction, et de mieux répartir les visiteurs entre les coteaux, la plaine et le plateau.

Enjeux :

- *Équilibre dans les aménagements entre les villages de plaine et les villages du coteau par une dynamisation et une requalification des villages de plaine*



6.1 Des villages variés et bien visibles MAIS...

Des sites bâtis sensibles aux constructions récentes



Avize



Clamanges



Chavot-Courcourt



Cuis

Les villages de plaine et de coteau sont, encore aujourd'hui, assez contenus et bien lisibles dans le paysage. Cependant, les constructions récentes, qu'elles soient destinées à de l'activité ou à de l'habitat, viennent parfois en confrontation directe avec le bâti ancien. La rencontre des différentes architectures sans traitement des lisières et des interfaces impacte fortement le caractère patrimonial des lieux et leur cohérence. Les contraintes foncières liées à l'activité viticole renforcent ce phénomène. (voir 1.2)

Enjeux :

- *Conservation de l'unité et de la cohérence des villages viticoles et intégration des nouveaux bâtiments*
- *Aménagement de l'épaisseur des lisières entre les différentes composantes du territoire (espace cultivé-espace bâti)*
- *Préservation de l'unité des villages de la plaine et intégration des nouveaux bâtiments agricoles .*
- *Préservation de l'unité des villages du plateau et intégration des nouveaux bâtiments agricoles*

6.2 Des villages variés et bien visibles MAIS...

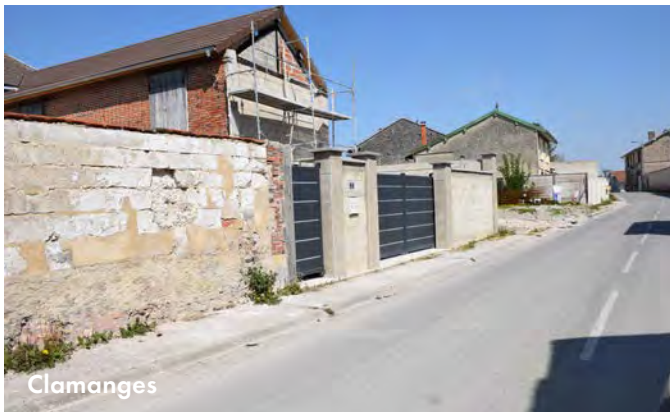
Un patrimoine ancien souvent dégradé et vacant

« Pas mal de choses ont été faites sur l'eau, les jardins de vignes etc. On a tracé les grandes lignes. Il faut désormais aller dans les villages, cultiver leur identité architecturale et paysagère. On a trop la tentation de démolir ou de dénaturer. »



Soulières

«Il y a plusieurs hectares de logements vacants.»



Sur le territoire, le patrimoine bâti n'est pas identifié comme un élément fort de l'identité du paysage. Cependant, les villages viticoles, agricoles et de plateau hébergent des architectures singulières, très caractéristiques des ressources locales et de la diversité géologique des lieux. Aujourd'hui, ce patrimoine est souvent laissé vacant et semble se dégrader. Dans les villages viticoles, de nombreux bâtiments sont inhabités pour diverses raisons : héritage, rétention foncière, location saisonnière, utilisation temporaire pour les vendanges. Dans les villages agricoles, la vacance est souvent liée à d'anciens corps de ferme encore utilisés pour des activités agricoles mais qui ne sont plus habités. Dans les coteaux comme dans la plaine des modes de vie actuels incitent à construire de nouveaux logements plutôt que d'habiter dans de l'ancien. Ces bâtiments patrimoniaux sont très chers à entretenir et se dégradent rapidement. La nature des matériaux, souvent issus du calcaire ou de la craie, accélère ce phénomène. Pour accompagner les communes et les propriétaires dans la gestion du patrimoine bâti, un accompagnement architectural pourrait être nécessaire.

Enjeux :

- *Préservation et valorisation du patrimoine bâti et végétal existant*

6.3 Des villages variés et bien visibles MAIS...

Des villages encore trop routiers avec trop peu d'espaces publics et de services

« On végétalise nos cours d'école, ça donne des résultats, jusqu'à 20° de moins sous les arbres, moins de dépense d'argent en enrobé ».



Moussy

«L'emploi, les loisirs et le cadre de vie sont importants pour l'attractivité du territoire.»



Dans les coteaux comme dans la plaine, les villages se sont construits autour d'une activité de production, viticole ou agricole. Ces activités sont, encore aujourd'hui, présentes en cœur de village et génèrent des circulations importantes de véhicules. Ce trafic nécessite des aménagements routiers à la mesure de machines de plus en plus imposantes. Cependant, ce caractère fonctionnel n'est plus adapté à l'échelle du piéton et à une vie de village. Les espaces publics sont presque uniquement destinés à la circulation automobile et au stationnement, et laissent peu de place à d'autres usages. Cette situation s'accompagne d'une disparition des commerces et des services en centre bourgs, particulièrement dans la plaine, au profit de déplacements vers les villes d'Épernay et de Châlons-en-Champagne. Un travail sur l'aménagement des espaces publics pourrait permettre de faciliter le retour à une vie de village de plus en plus recherchée. Certains villages sont déjà dans cette dynamique. Ils travaillent notamment sur les entrées pour diminuer leur caractère routier.

Enjeux :

- Aménagement des entrées et des cœurs de villages pour renforcer les centralités et la vie locale. Attention particulière aux entrées du Bien Unesco, notamment entre Dizy et Magenta.

6.4 Des villages variés et bien visibles MAIS...

Des linéaires d'urbanisation continus dans les vallées





Si les villages du territoire restent relativement contenus, un phénomène d'étalement urbain est visible à partir de la ville d'Épernay, notamment dans la vallée du Cubry et dans la vallée de la Marne. La diffusion des zones d'activités et des quartiers pavillonnaires génère des continuités d'urbanisation faisant disparaître les coupures entre les villages. Ces espaces bâtis continus sont accompagnés par des voiries larges et passantes. Cette situation entraîne une perte de lisibilité, et un affaiblissement de l'unité des villages et de la vie locale.

Enjeux :

- *Maintien des espaces de respiration (coupure d'urbanisation)*
- *Aménagement des entrées et des cœurs de villages pour renforcer les centralités et la vie locale*
- *Maîtrise de l'étalement urbain*
- *Intégration des constructions récentes sensibles dans le paysage (traitement des lisières, couleur et forme des bâtiments, végétalisation...)*

6.5 Des villages variés et bien visibles MAIS...

Épernay : une activité qui peut être renforcée



«Épernay est un peu une ville musée, ce n'est pas pour nous, pas pour les habitants.»



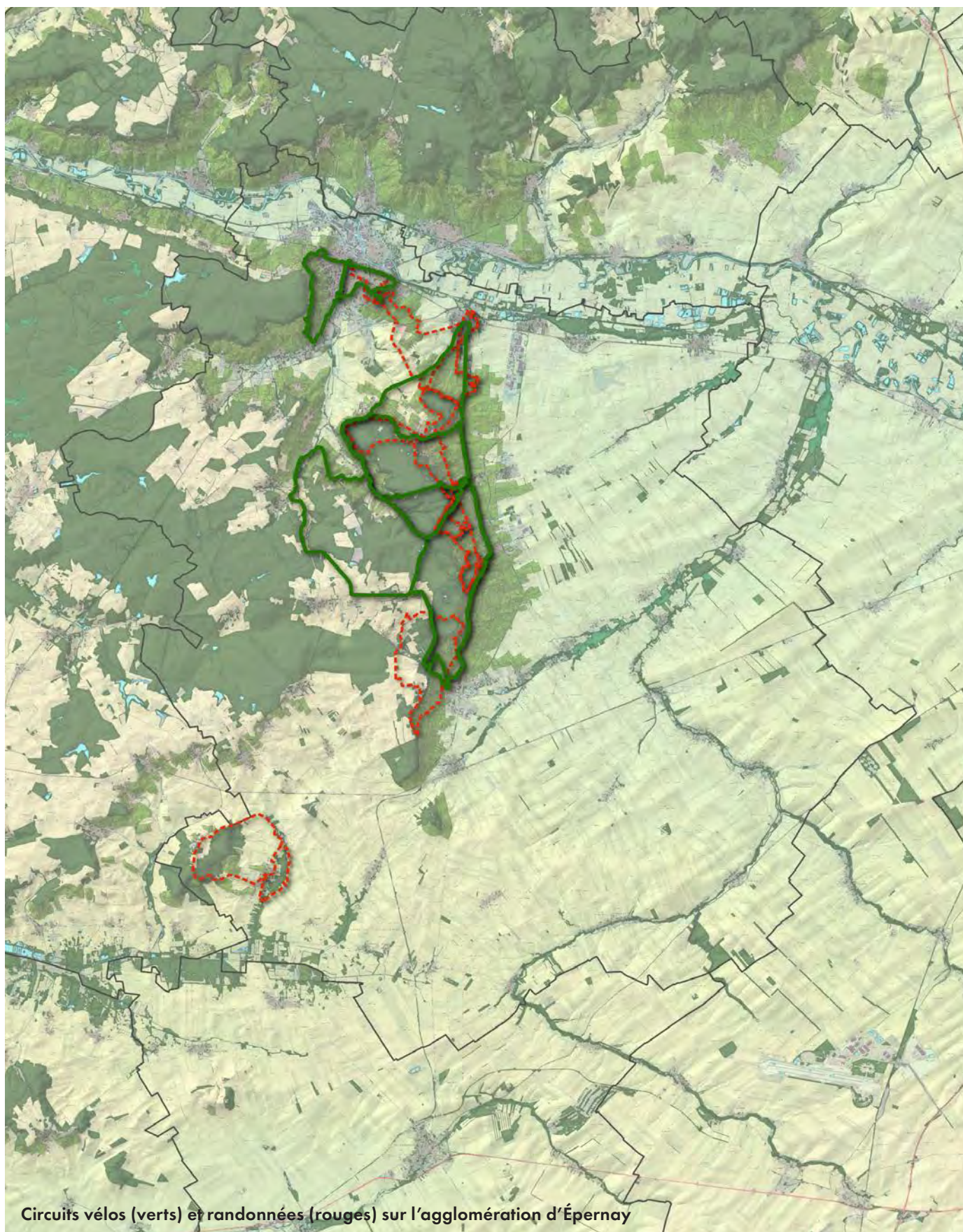
- ① *Esplanade Charles De Gaulle - espace très routier en centre ville - Projet en cours*
- ② *Place de la République - Rond point aménagé mais encore routier à l'entrée de l'Avenue de Champagne*
- ③ *Place Hugues Plomb - Jolie place arborée - la présence de routes sur les quatre côtés empêche l'installation de terrasses de cafés ou de restaurants*
- ④ *Rue des Boucheries - Placette plantée de charme mais entourée de voiries et de stationnement*
- ⑤ *Place Robert Jean de Vogüé - Placette avec des bâtiments patrimoniaux mais réservée au stationnement*
- ⑥ *Croisement rue Saint-Martin/ rue Porte Lucas - place située à l'entrée du centre ville mais très routière*

Dans le centre-ville d'Épernay, l'image du champagne est très présente et certains aménagements récents, tel que l'avenue de Champagne ou l'avenue Jean Jaurès, mettent en valeur ce patrimoine et cette culture particulière, notamment dans une vocation touristique. Dans cette dynamique, le centre ville propose de nombreux commerces et une vie locale animée. Cependant, il n'est pas évident d'identifier un espace urbain central dans le quotidien des habitants. Plusieurs espaces publics restent encore routiers, occupés par des voiries larges et des espaces de stationnement. Des projets sont en cours sur ces espaces qui présentent un potentiel intéressant, notamment le pôle gare, l'esplanade Charles De Gaulle, ou différents quartiers dans le cadre des projets ANRU.

Enjeux :

- *Création d'espaces de vie quotidiens dans le centre d'Épernay*

7.1 Un réseau dense de chemins agricoles et touristiques MAIS...
Des circuits touristiques et de loisirs mal répartis



« Il n'y a pas la culture locale du cyclisme. »



« On observe de plus en plus de demandes émanant de vignerons et de communes pour intégrer le patrimoine, le tourisme, les vues, les loisirs comme le pique-nique, ... Le Comité Champagne ne finance pas ces actions ; l'UNESCO fait du conseil technique. »



Chavot-Courcourt



Écury-le-Repos

Sur le territoire, les chemins viticoles et agricoles représentent un potentiel important en terme de circulations douces. Les chemins viticoles des coteaux sont bien balisés et utilisés pour des parcours touristiques. La renommée du champagne a encouragé la mise en place de circuits pédestres et vélo bien identifiés dans le coteau et sur le plateau. Dans la plaine, les distances sont plus grandes et les chemins agricoles plus arides. Certains habitants les empruntent pour se déplacer entre deux villages et quelques clubs cyclistes utilisent les petites routes comme lieu d'entraînement. Cependant, les circulations douces agréables, aménagées et balisées ne sont pas développées. Il y a actuellement un déséquilibre important dans l'offre de mobilités douces touristiques et quotidiennes entre la plaine et le coteau. Le développement de ces mobilités pourrait permettre de diversifier l'offre touristique sur le territoire.

Enjeux :

- Finalisation ou création de circulations douces dans la plaine pour équilibrer l'offre sur le territoire et relier les différents parcours cyclables

7.2 Un réseau dense de chemins agricoles et touristiques MAIS...

Un manque de continuité dans les circulations douces

Le déséquilibre marqué dans l'offre de mobilité douce entre la plaine agricole et le coteau viticole entraîne un manque de continuité reliant les différentes parties du territoire. Cette situation limite la mise en place de complémentarités entre les différentes attractions touristiques. En ce sens, un schéma directeur cyclable vient d'être réalisé. Il associe les territoires d'Épernay Agglo, de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne et de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne, et identifie les différentes liaisons à renforcer pour parcourir à vélo le paysage du Champagne.

«La question des déplacements est un axe prioritaire d'amélioration. C'est par là que les visiteurs entrent dans le paysage.»



Enjeux :

- *Création de circulations douces dans la plaine pour équilibrer l'offre sur le territoire et relier les différents parcours cyclables*



Cumières - la voie verte le long du canal n'est pas reliée aux traversées

7.3 Un réseau dense de chemins agricoles et touristiques MAIS... **Un territoire peu accessible sans voiture**

Le territoire de l'agglomération reste encore aujourd'hui majoritairement adapté à l'usage de la voiture. Une offre de transport en commun existe pour les déplacements quotidiens mais elle est peu adaptée à la découverte du territoire par les touristes. Les visiteurs qui arrivent à la gare se retrouvent confrontés à la « problématique du dernier kilomètre ». Sans voiture ils ne peuvent pas rejoindre les circuits de découverte de la Côte des Blancs ou les autres points d'attractivité touristique. Des réflexions sont en cours pour améliorer l'offre de transport, ou développer l'autopartage et la location de vélos électriques.

«Le caractère durable de la destination est de plus en plus important, surtout pour les touristes les plus jeunes.»



Enjeux :

- **Amélioration de l'accessibilité au territoire en limitant l'usage de la voiture**



PARTIE 4

Synthèse et carte des enjeux



A partir des valeurs paysagères et des processus d'évolution qui les renforcent ou les fragilisent, différents enjeux ont été identifiés. Afin de créer une base commune et partagée pour l'évolution à venir des paysages, ces enjeux sont regroupés par thématique et localisés sur la carte des enjeux.

« La fusion des deux CdC a généré une fracture : le nord, surtout viticole, et le sud, surtout agricole, n'ont pas la même perception. La Côte des Blancs est la colonne vertébrale, elle s'arrête à Bergère-lès-Vertus, après on tombe dans la plaine, ce n'est pas le même paysage, pas la même approche, pas les mêmes valeurs. Faire consensus est un défi ».



« Il faut montrer que l'on a prise sur notre paysage : faire des simulations. Cela mettra en mouvement les acteurs qui ne pensent pas spontanément que le paysage est essentiel, cela montrera qu'on peut agir. »

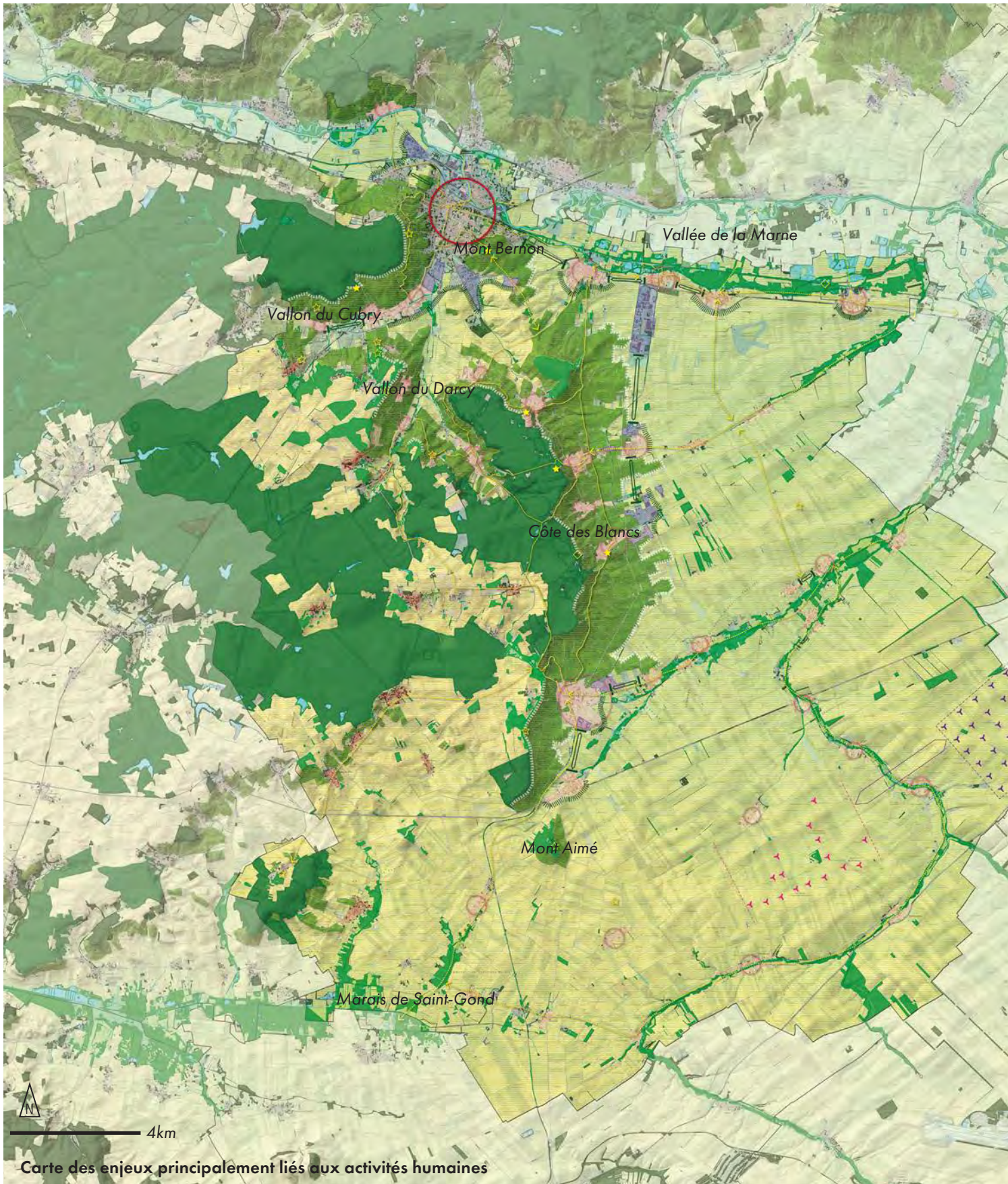


« Il va falloir prioriser, faire des choix en matière d'action sur le paysage, tout en assurant le bien-être pour tous. Également se renouveler en matière d'aménagement paysager, quitter sa zone de confort. »



1. **Valorisation des points de vue**
2. **Évolution des pratiques culturelles vers l'agroécologie**
3. **Gestion des espaces naturels**
4. **Valorisation du patrimoine viticole et de l'image du Champagne**
5. **Épaisseur des lisières (Interfaces)**
6. **Conservation de l'unité des villages et maîtrise de l'étalement urbain**
7. **Extension et continuité du réseau des circulations douces**
8. **Cohérence des projets éoliens et autres énergies renouvelables**

Cartes des enjeux





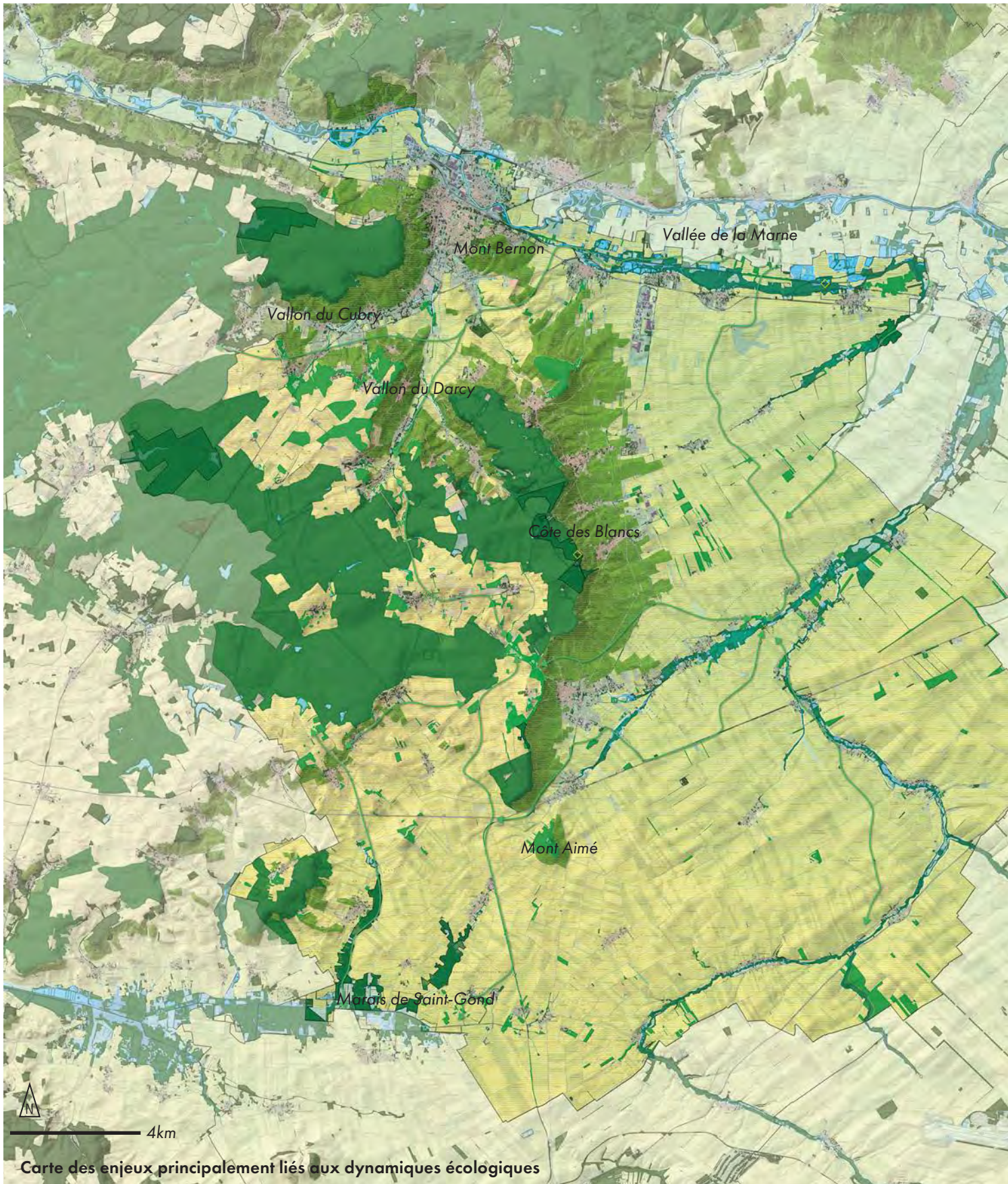
réalisation agence Folléa-Gautier

La réalisation du diagnostic de plan de paysage d'Epernay Agglo Champagne a permis d'identifier et de localiser 31 enjeux, regroupés en 8 thématiques allant des pratiques de gestions dans les espaces cultivés et naturels, à l'aménagement des espaces publics urbains, en passant par la mise en valeur des points de vue, l'image du champagne, les circulations douces ou les lisières. Ces enjeux sont détaillés dans les pages suivantes, ils constituent la légende de la carte des enjeux.

Pour plus de lisibilité, ces enjeux ont été représentés sur deux cartes distinctes, une carte des enjeux principalement liés aux activités humaines (ci-contre) et une carte des enjeux liés à des dynamiques écologiques (page suivante).

Ces cartes, sont disponibles pliées en annexe. Elles sont également disponibles à la Communauté d'Agglomération en grand format, imprimées au format 2.5mx2.5m ainsi qu'en fichier pdf.

Cartes des enjeux

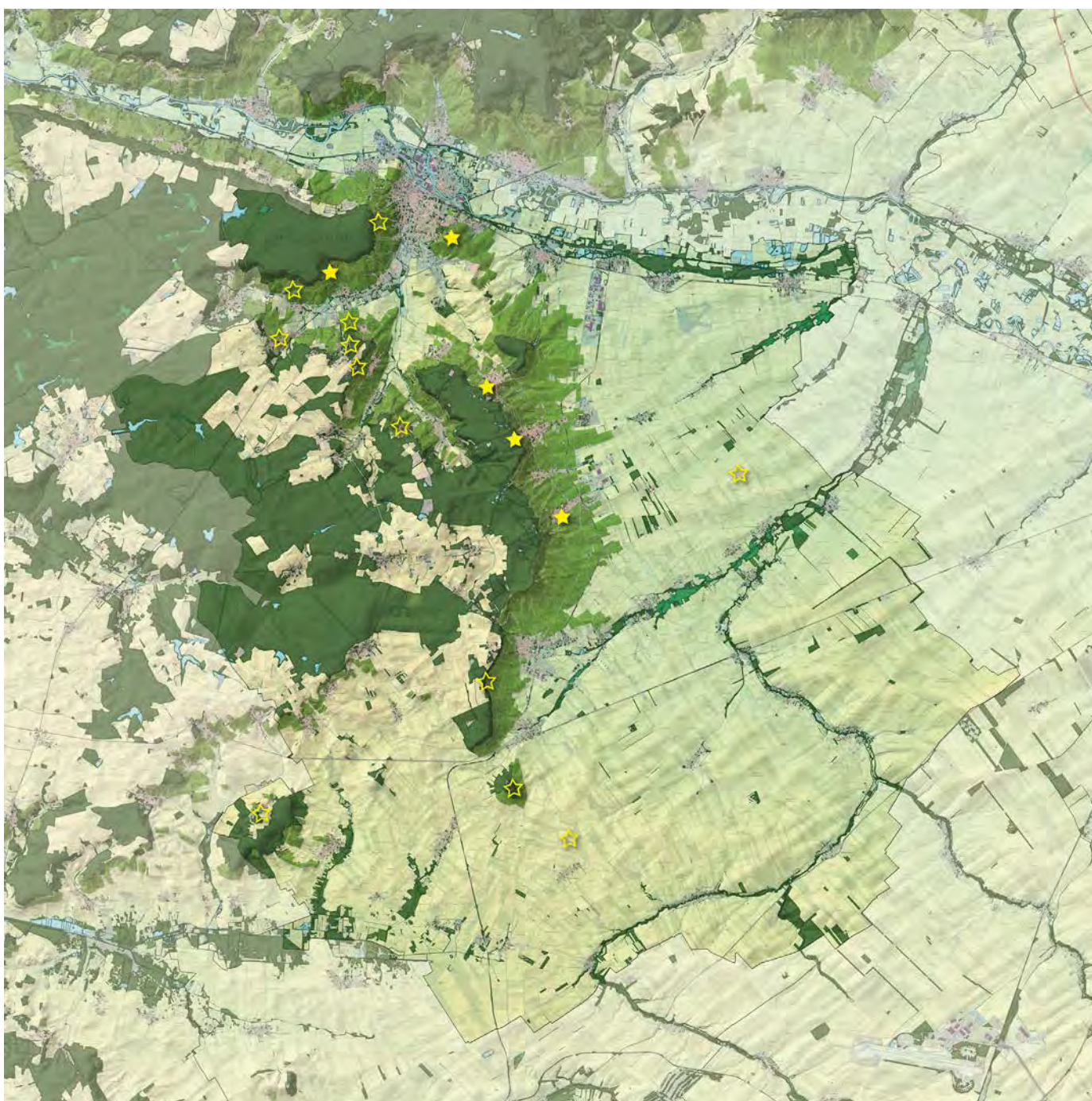




réalisation agence Folléa-Gautier

1. Valorisation des points de vue

Le caractère spectaculaire du paysage du Champagne, notamment lié à sa topographie, nécessite une attention particulière à la mise en valeur des vues depuis les coteaux comme depuis la plaine.





Depuis le Mont-Aimé



Saint-Mard-lès-Rouffy

« Il faut faire attention à hiérarchiser les points de vue, à avoir une approche sensible, à ne pas sur-aménager. Tous ceux identifiés ne sont pas forcément à aménager de façon lourde, parfois simplement à valoriser ».



- *Préservation et mise en valeur des points de vue déjà aménagés*

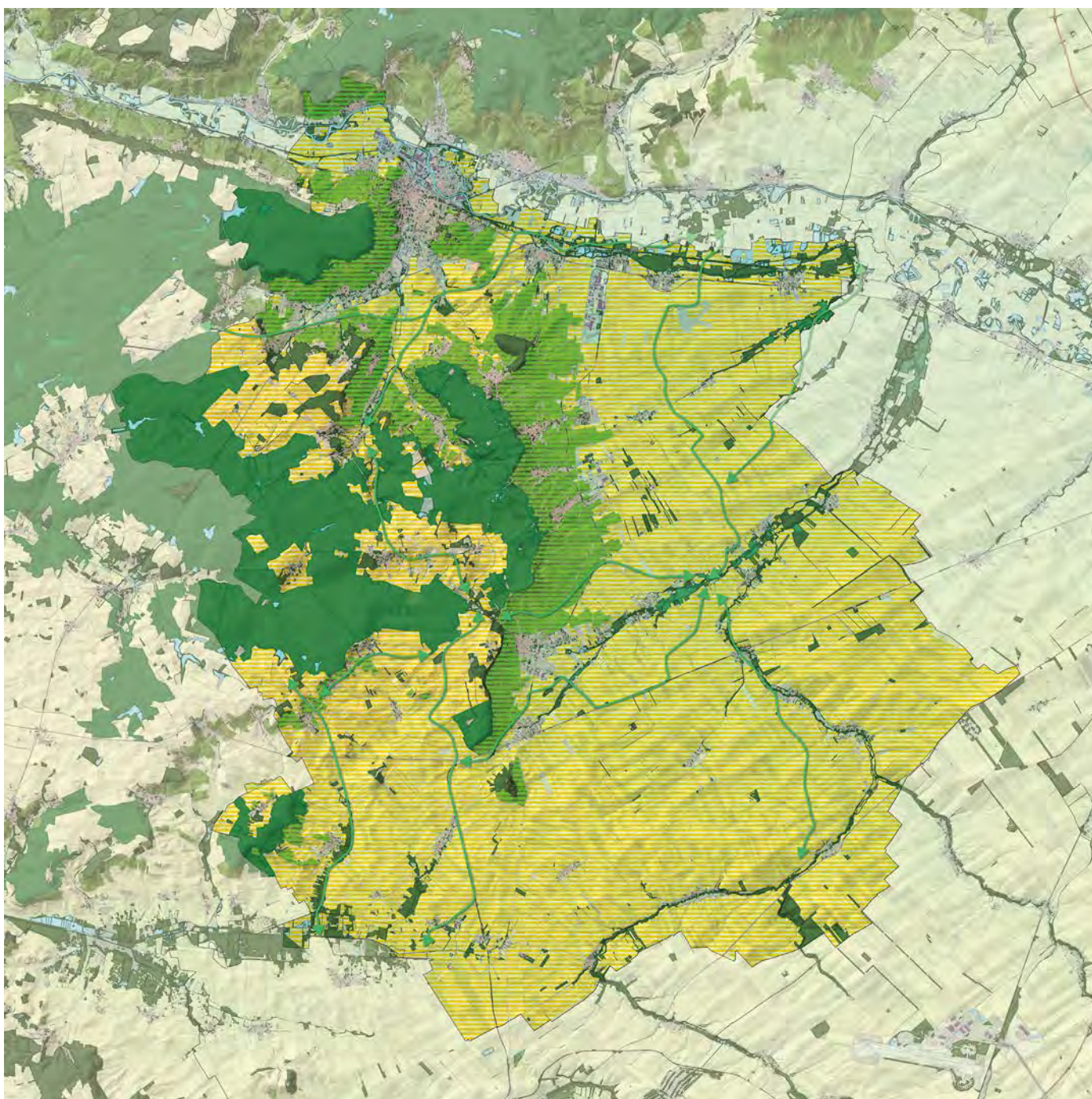


- *Création de nouveaux points de vue significatifs sur les coteaux et dans la plaine*

Pour mettre en valeur le caractère spectaculaire du paysage du champagne, plusieurs points de vue ont été aménagés notamment celui de Cramant, du parc Vix ou du Mont Bernon. Outre ces aménagements, d'autres points de vue remarquables existent dans le territoire et pourraient être valorisés. Depuis les coteaux, des panoramas aménagés s'ouvrant sur Épernay, sur la plaine ou sur les valons viticoles pourraient se répartir du nord au sud, le long de la lisière forestière et dans les vignes. Depuis la plaine, l'aménagement de belvédères sur les points hauts permettrait de faire découvrir de nouvelles vues vers les coteaux et de donner un nouvel attrait à l'espace agricole.

2. Évolution des pratiques culturelles vers l'agroécologie

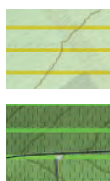
L'importance des productions agricoles et viticoles sur le territoire génère des enjeux importants pour l'évolution des pratiques culturelles, renforcés par la nécessité de réduire les impacts environnementaux et de s'adapter au changement climatique.



« On doit changer nos pratiques culturales, passer à l'hydraulique douce. Nos jeunes viticulteurs ont refusé le bassin de rétention proposé en plein dans la côte des Blancs par le BET, pour ne pas altérer le paysage. Donc on va enherber, retravailler les circulations, curer nos fossés. On a des vignerons branchés développement durable ».



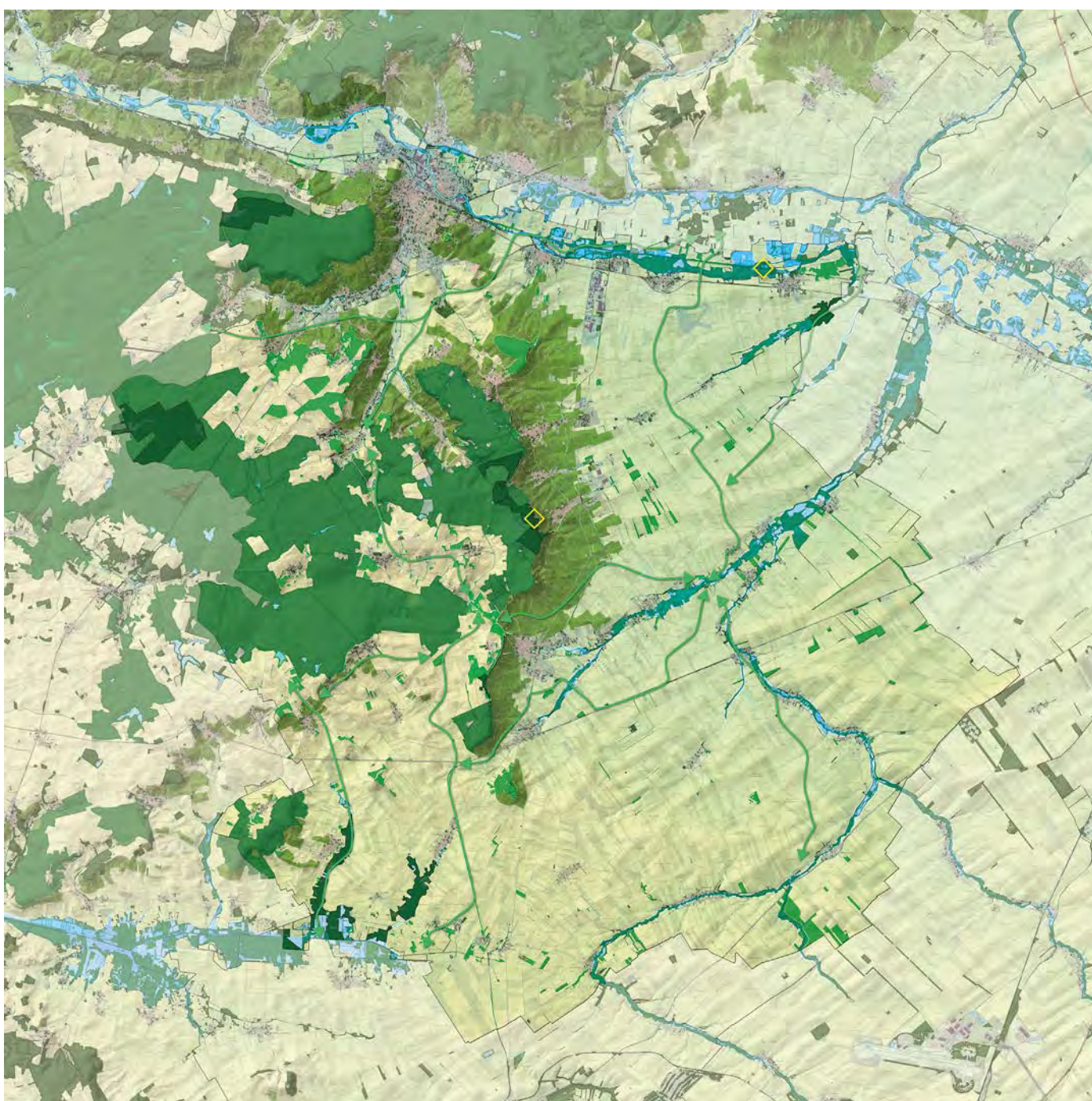
- *Densification et diversification des formations arborées au sein des espaces cultivés (plantation de haies, agroforesterie, arbres isolés...)*
- *Adaptation des pratiques viticoles et agricoles au changement climatique*
- *Gestion qualitative des problématiques d'érosion et de diffusion des pollutions dans les espaces viticoles et agricoles*
- *Gestion écologique des espaces forestiers*
- *Renforcement des continuités écologiques*



Les viticulteurs et les agriculteurs, accompagnés par la Chambre d'agriculture, le Comité Champagne, la Mission Unesco et les Maisons de champagne mettent progressivement en place des changements de pratiques pour réduire les impacts environnementaux et s'adapter à la rapidité du changement climatique. Ces réflexions doivent être menées sur l'ensemble des parcelles viticoles et agricoles, ainsi que dans les espaces forestiers. Ces évolutions, et notamment la densification et la diversification des formations arborées permettraient de renforcer les continuités écologiques sur le territoire, selon les enjeux identifiés dans le SCOTER.

3. Gestion des espaces naturels

Les espaces naturels, peu nombreux sur le territoire, sont particulièrement précieux et hébergent pour certains une richesse écologique remarquable. Cette rareté renforce les enjeux de préservation, de gestion et d'accueil du public.





- *Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés*



- *Gestion et réhabilitation des zones humides, des ripisylves et des marais*



- *Préservation et gestion des espaces naturels protégés*



- *Gestion des accès et sensibilisation du public à la protection des espaces naturels*



- *Gestion écologique des espaces forestiers*



- *Renforcement des continuités écologiques*



Dans une optique de mise en valeur et de protection, l'ensemble des espaces naturels existants doivent être préservés et gérés de manière durable. Un enjeu spécifique concerne l'accès du public à ces espaces, pour créer des lieux de promenades tout en mettant en place des actions de sensibilisation. Plusieurs haltes nature ont déjà été mises en place. Cet enjeu concerne principalement la réserve nationale du Mesnil-sur-Oger, où un projet est en cours, et les anciennes gravières du lit majeur de la Marne.

4. Valorisation du patrimoine viticole et de l'image du Champagne

Le paysage de l'agglomération est fortement empreint de l'image du Champagne. Cependant, certaines évolutions nuisent à la qualité de cette image et impactent le paysage. Pour renforcer le prestige du produit, la valorisation de ce paysage productif est essentielle.



- *Préservation et valorisation du patrimoine construit viticole conservé*
- *Requalification progressive des aménagements viticoles contemporains*
- *Cohérence et prestige de l'image du Champagne*

(pour mémoire, non cartographié)

Sur l'ensemble des coteaux et en lisière de la plaine agricole, l'image du champagne est très présente et participe au caractère du paysage qui fait le prestige du produit. La valeur de ce paysage est donc très liée à la préservation du patrimoine viticole, à la qualité des aménagements contemporains et à leur cohérence.

5. Épaisseur des lisières (interfaces)

Du fait de la valeur du foncier, la question des lisières est particulièrement prégnante dans ce territoire. Les évolutions récentes ont mené à une simplification de ces espaces d'interface faisant disparaître des composantes importantes du paysage.





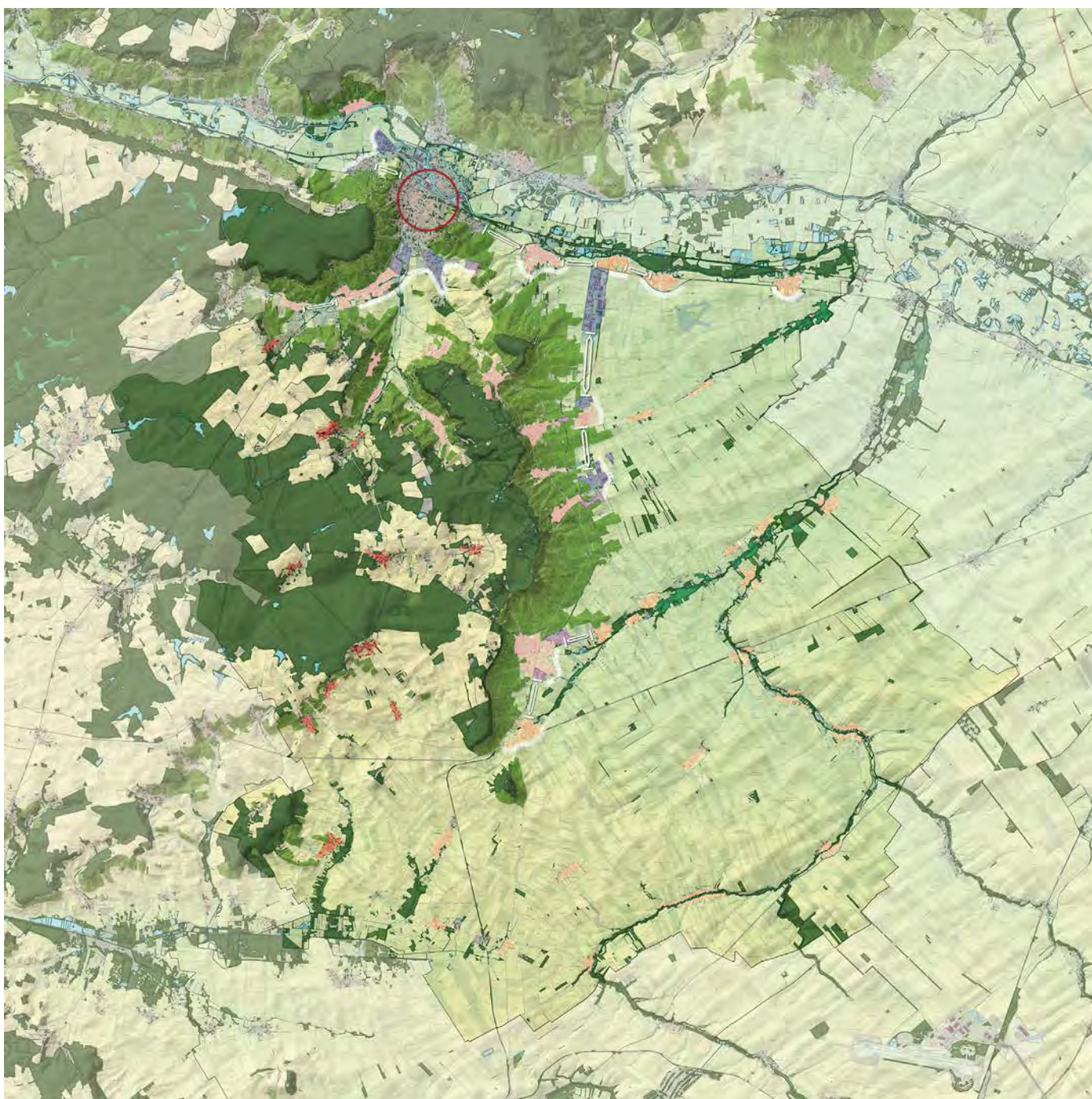
- *Aménagement de l'épaisseur des lisières entre les différentes composantes du territoire*
 - vignes-forêts
 - vignes-champs
 - champs-espaces naturels
 - espaces cultivés-espaces bâtis
 - espaces naturels-espaces bâtis
- *Attention particulière sur des lisières à enjeux forts*
- *Attention particulière sur les lisières espaces cultivés-espaces bâtis*



Sur le territoire, l'importance des espaces cultivés et la valeur des productions ont progressivement fait disparaître des espaces d'interfaces. Les différentes entités se rencontrent souvent de manière brutale. Ce manque de transition génère certains conflits d'usages, une perte de biodiversité et des superpositions visuelles parfois sensibles. Du fait de la valeur du foncier viticole, cet enjeu est particulièrement important le long de la limite forestière en haut de coteau et à la rencontre entre la plaine agricole et les parcelles viticoles en pied de coteau où se développe l'urbanisation d'habitat et d'activités.

6. Conservation de l'unité des villages et maîtrise de l'étalement urbain

La caractèrè trè agricolè du territoire a permis de prèserver une relative unitè des villages, aujourd'hui impactèe par des constructions rècentes, une dègradation du patrimoine ancien et des espaces publics routiers. La reconquète de ces centralitès affaiblies est un enjeu important.





- *Préservation de l'unité des villages de la plaine et inscription paysagère et architecturale des nouveaux bâtiments agricoles*



- *Préservation de l'unité des villages du plateau et inscription paysagère et architecturale des nouveaux bâtiments agricoles*



- *Conservation de l'unité et de la cohérence des villages viticoles et intégration des nouveaux bâtiments*
- *Aménagement des entrées et des cœurs de villages pour renforcer les centralités et la vie locale*
- *Équilibre dans les aménagements entre les villages de plaine et les villages du coteau par une dynamisation et une requalification des villages de plaine*

- *Préservation et valorisation du patrimoine bâti et végétal existant*



- *Renforcement de l'attractivité d'Épernay centre-ville*



- *Maintien des espaces de respiration (coupure d'urbanisation)*



- *Maîtrise de l'étalement urbain*

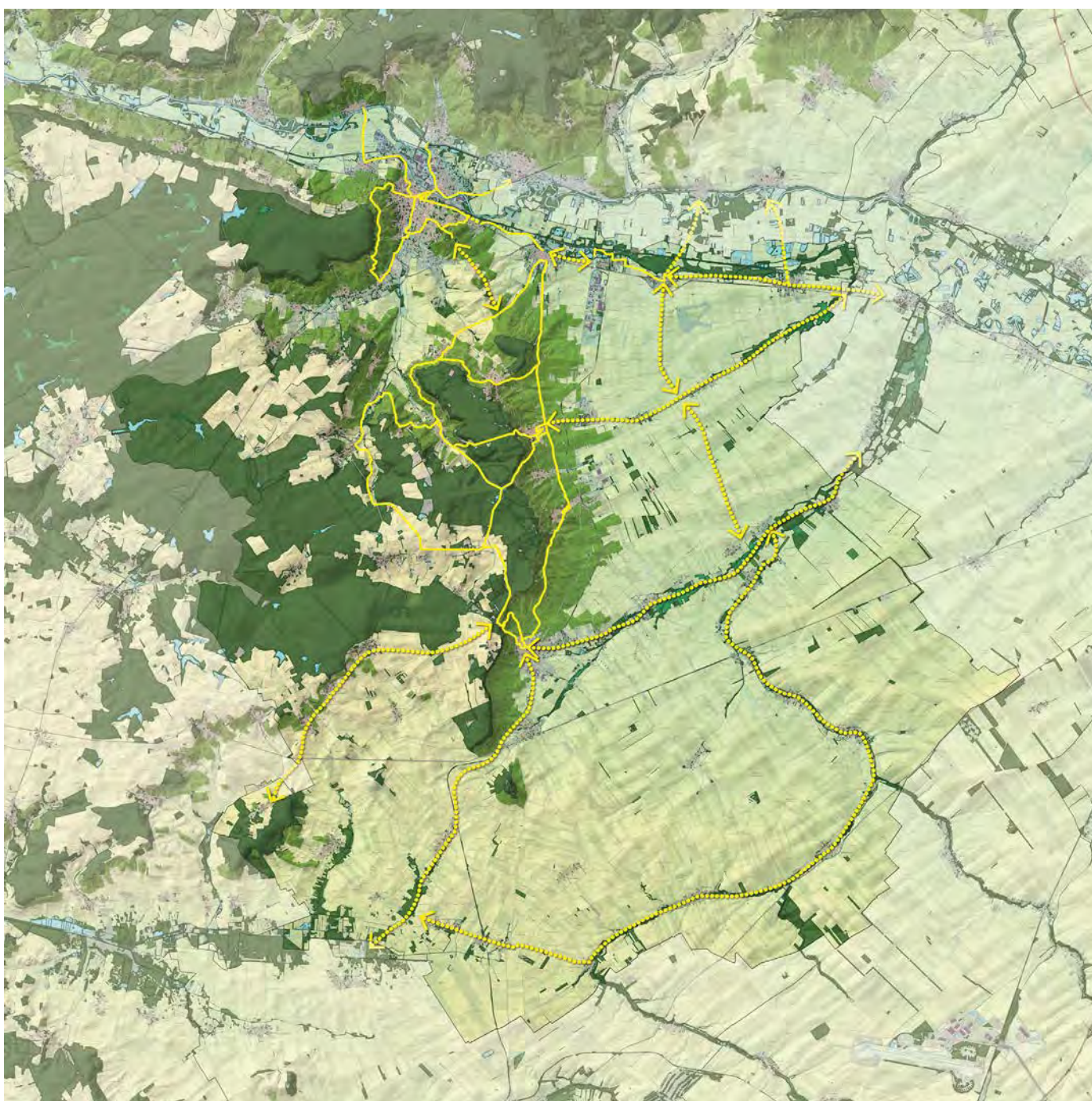


- *Intégration des constructions récentes sensibles dans le paysage (traitement des lisières, couleur et forme des bâtiments, végétalisation...)*

Malgré leur diversité, les espaces urbains de la plaine, des coteaux et du plateau présentent des enjeux similaires de préservation du patrimoine, d'aménagement des espaces publics et de cohérence face à l'implantation de constructions récentes. Autour d'Épernay, le long de la vallée de la Marne et en pied de coteau, la dynamique d'étalement urbain est plus marquée et nécessite une vigilance particulière.

7. Extension et continuité du réseau des circulations douces

Au vu des adaptations nécessaires liées au changement climatique et à la santé, la densification des circulations douces est un enjeu central pour les usages quotidiens et de tourisme dans les coteaux comme dans la plaine.



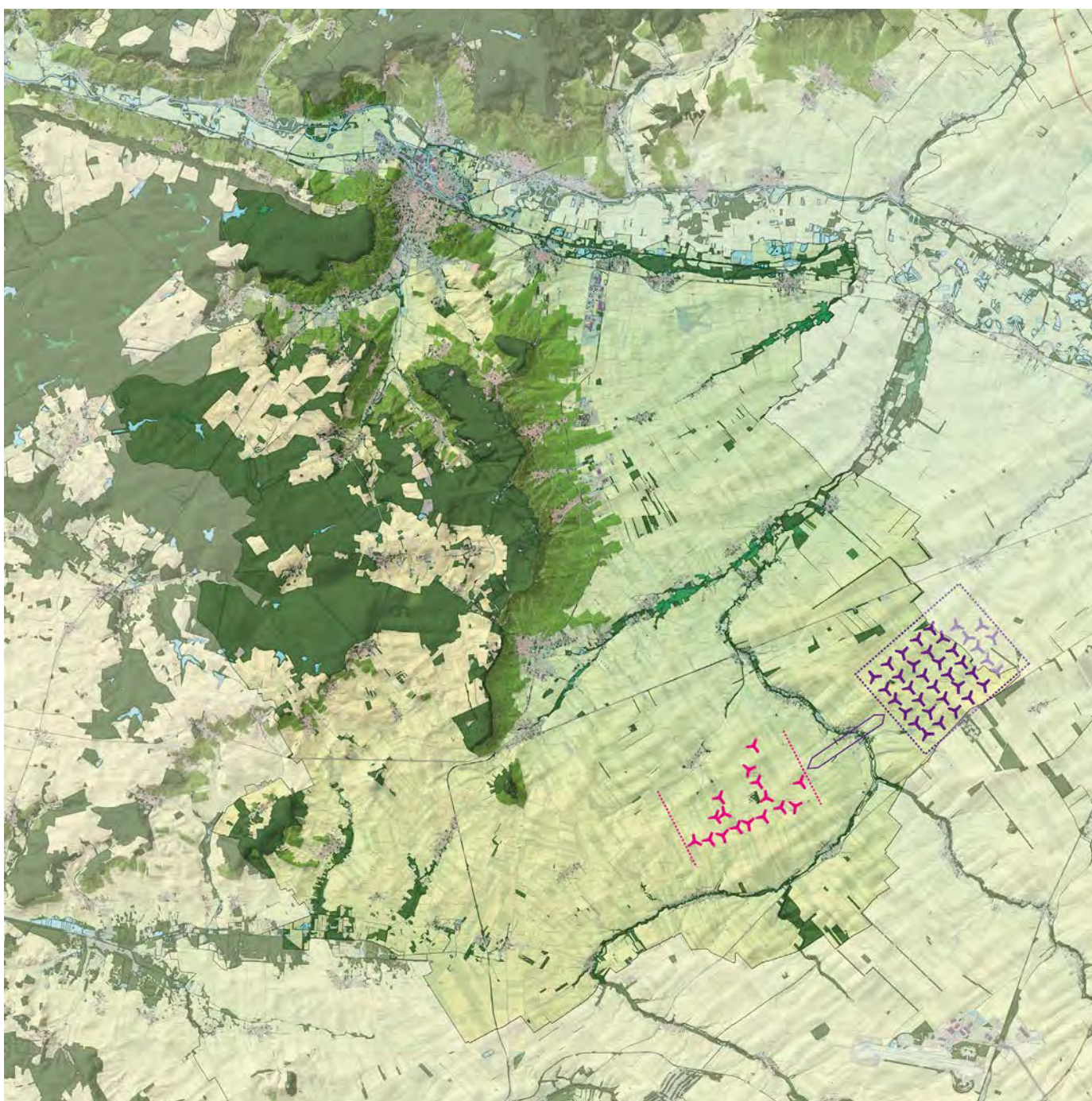


- *Cohabitation entre les différents usagers sur les chemins viticoles et agricoles*
 - *Finalisation ou création de circulations douces dans la plaine pour équilibrer l'offre sur le territoire et relier les différents parcours cyclables (——)*
- ↳.....↳
- *Amélioration de l'accessibilité au territoire en limitant l'usage de la voiture*

Sur le territoire, les circulations douces sont inégalement développées. Dans les coteaux, l'aménagement de circuits de découverte touristiques nécessite de gérer la cohabitation avec les circulations liées à l'activité viticole. Des projets récemment finalisés ou en cours permettent de connecter Épernay à la vallée de la Marne et au canal. En revanche, les circulations douces sont beaucoup plus rares dans la plaine. En suivant les vallons elles pourraient offrir de nouvelles connexions entre les villages et enrichir les découvertes touristiques. Enfin, depuis la gare, les derniers kilomètres à parcourir pour rejoindre les lieux de visites doivent pouvoir se détacher de l'usage de la voiture.

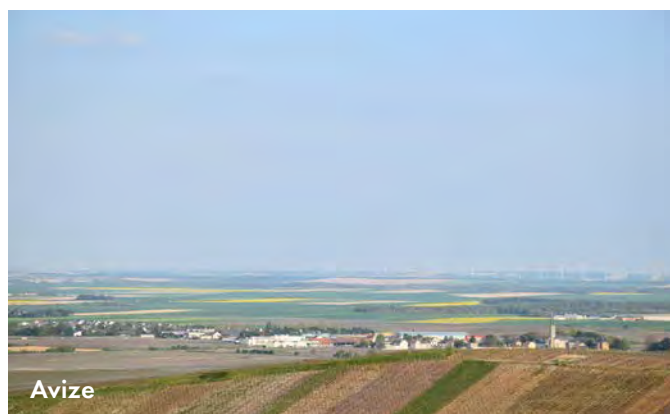
8. Cohérence des projets éoliens et autres énergies renouvelables

Les projets éoliens représentent des enjeux financiers importants pour les villages de plaine mais impactent le paysage depuis les coteaux viticoles. Un équilibre doit être trouvé grâce à des aménagements dessinés et choisis globalement.





Villeseneux



Avize



- *Maintien de la cohérence des projets éoliens (géométrie, échelle, distance aux coteaux)*



- *Maîtrise du développement éolien diffus*





- *Préservation des ouvertures entre les parcs éoliens*

Le territoire de la plaine de Champagne est particulièrement propice à l'installation de projets éoliens. Cependant, depuis les coteaux viticoles, les éoliennes peuvent être sensiblement visibles, selon leur organisation et leur éloignement. S'ils ne sont pas réfléchis de manière cohérente, les projets éoliens pourraient impacter la valeur du paysage viticole. Un enjeu fort porte sur une conception anticipée de ces installations.

Synthèse des enjeux





1. Valorisation des points de vue :

Le caractère spectaculaire du paysage du Champagne, notamment lié à sa topographie, nécessite une attention particulière à la mise en valeur des vues depuis les coteaux comme depuis la plaine.

-  . Préservation et mise en valeur des points de vue déjà aménagés
-  . Création de nouveaux points de vue significatifs sur les coteaux et dans la plaine




2. Évolution des pratiques culturelles vers l'agroécologie :

L'importance des productions agricoles et viticoles sur le territoire génère des enjeux importants pour l'évolution des pratiques culturelles, renforcés par la nécessité de réduire les impacts environnementaux et de s'adapter au changement climatique.

-  . Densification et diversification des formations arborées au sein des espaces cultivés (plantation de haies, agroforesterie, arbres isolés...)
-  . Adaptation des pratiques viticoles et agricoles au changement climatique
-  . Gestion qualitative des problématiques d'érosion et de diffusion des pollutions dans les espaces viticoles et agricoles
-  . Gestion écologique des espaces forestiers
- . Renforcement des continuités écologiques

3. Gestion des espaces naturels :

Les espaces naturels, peu nombreux sur le territoire, sont particulièrement précieux et hébergent pour certains une richesse écologique remarquable. Cette rareté renforce les enjeux de préservation, de gestion et d'accueil du public.

-  . Préservation et gestion des formations arborées interstitielles au sein des espaces cultivés
-  . Gestion et réhabilitation des zones humides, des ripisylves et des marais
-  . Préservation et gestion des espaces naturels protégés
- . Gestion des accès et sensibilisation du public à la protection des espaces naturels

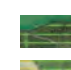
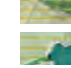

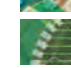


4. Valorisation du patrimoine viticole et de l'image du Champagne :

Le paysage de l'agglomération est fortement empreint de l'image du Champagne. Cependant, certaines évolutions nuisent à la qualité de cette image et impactent le paysage. Pour renforcer le prestige du produit, la valorisation de ce paysage productif est essentielle.

- . Préservation et valorisation du patrimoine construit viticole conservé
- . Requalification progressive des aménagements viticoles contemporains
- . Cohérence et prestige de l'image du Champagne

5. Épaisseur des lisières (interfaces) :

Du fait de la valeur du foncier, la question des lisières est particulièrement prégnante dans ce territoire. Les évolutions récentes ont mené à une simplification de ces espaces d'interface faisant disparaître des composantes importantes du paysage.

- . Aménagement de l'épaisseur des lisières entre les différentes composantes du territoire
-  - vignes-forêts
-  - vignes-champs
-  - champs-espaces naturels
-  - espaces cultivés-espaces bâtis
-  - espaces naturels-espace bâtis
-  . Attention particulière sur des lisières à enjeux forts
- . Attention particulière sur les lisières espaces cultivés-espaces bâtis

6. Conservation de l'unité des villages et maîtrise de l'étalement urbain :

La caractéristique très agricole du territoire a permis de préserver une relative unité des villages, aujourd'hui impactée par des constructions récentes, une dégradation du patrimoine ancien et des espaces publics routiers. La reconquête de ces centralités affaiblies est un enjeu important.



. Préservation de l'unité des villages de la plaine et inscription paysagère et architecturale des nouveaux bâtiments agricoles



. Préservation de l'unité des villages du plateau et inscription paysagère et architecturale des nouveaux bâtiments agricoles



. Conservation de l'unité et de la cohérence des villages viticoles et intégration des nouveaux bâtiments

. Aménagement des entrées et des cœurs de villages pour renforcer les centralités et la vie locale

. Équilibre dans les aménagements entre les villages de plaine et les villages du coteau par une dynamisation et une requalification des villages de plaine

. Préservation et valorisation du patrimoine bâti et végétal existant



. Création d'espaces de vie quotidiens dans le centre d'Épernay



. Maintien des espaces de respiration (coupure d'urbanisation)



. Maîtrise de l'étalement urbain



. Intégration des constructions récentes sensibles dans le paysage (traitement des lisières, couleur et forme des bâtiments, végétalisation...)

7. Extension et continuité du réseau des circulations douces :

Au vu des adaptations nécessaires liées au changement climatique, la densification des circulations douces est un enjeu central pour les usages quotidiens et de tourisme dans les coteaux comme dans la plaine.

. Cohabitation entre les différents usagers sur les chemins viticoles et agricoles



. Finalisation ou création de circulations douces dans la plaine pour équilibrer l'offre sur le territoire et relier les différents parcours cyclables

. Amélioration de l'accessibilité au territoire en limitant l'usage de la voiture

8. Cohérence des projets éoliens et autres énergies renouvelables :

Les projets éoliens représentent des enjeux financiers importants pour les villages de plaine mais impactent le paysage depuis les coteaux viticoles. Un équilibre doit être trouvé grâce à des aménagements dessinés et choisis.



. Maintien de la cohérence des projets éoliens (géométrie, échelle, distance aux coteaux)



. Maîtrise du développement éolien diffus



. Préservation des ouvertures entre les parcs éoliens

Conclusion



Photographies réalisées lors de la journée de visite commune du territoire

Le présent diagnostic de Plan de paysage vient relancer une dynamique impulsée par la Charte paysagère il y a une vingtaine d'années. A l'époque, la Charte portait uniquement sur 13 communes viticoles du nord-ouest du territoire. Elle est aujourd'hui élargie pour considérer l'ensemble des 47 communes de la communauté d'agglomération, englobant le plateau, les coteaux et la plaine. L'évolution du périmètre entraîne la définition de nouveaux enjeux, notamment liés à la plaine et à la complémentarité entre les paysages viticoles et agricoles. Parmi les enjeux identifiés dans la Charte paysagère, certains ont trouvé des réponses dans la réalisation de projets ponctuels, comme la création de continuités douces et de points de vue, l'aménagement de certains espaces publics et d'entrées de villes et villages, ou la conception de haltes natures. Ces projets, soutenus par la mise en place du fond de concours de la communauté d'agglomération pouvant couvrir 80% des travaux éligibles¹, se révèlent valorisants pour le territoire et appréciés : ils méritent à ce titre de se poursuivre. Ils restent cependant disséminés et n'apportent pas une réponse globale aux enjeux. D'autres défis identifiés en 2005 restent d'actualité : par exemple le besoin de structures végétales dans les espaces cultivés, la maîtrise de l'étalement urbain, ou la mise en valeur des lisières (transitions) entre espace cultivé et espace bâti. Dans les espaces viticoles, le classement Unesco et les travaux du CIVC et des maisons de Champagne ont engagé une dynamique d'évolution vers des pratiques plus vertueuses pour répondre aux enjeux d'érosion, de pollution et de biodiversité.

Pour engager l'évolution du territoire à la suite de ce diagnostic, le constat est similaire à celui de la Charte paysagère. La stabilité des grandes entités

de ce paysage, liée à la pérennité de l'activité viticole, nécessite d'imaginer des actions précisément spatialisées et identifiées. Cependant, une attention devra être apportée à la complémentarité globale de ces actions pour répondre aux enjeux de manière moins ponctuelle. Ce travail de diagnostic devra donc se poursuivre par la définition d'objectifs de qualité paysagère et d'un programme d'actions détaillé, qui devront faire du paysage un point central des différentes politiques du territoire, par exemple pour spatialiser le PCAET, mettre en place un PAT, élaborer un PLUi, instaurer le ZAN, ..., et plus largement pour composer un cadre de vie adapté au changement climatique, c'est-à-dire sobre, décarboné et résilient. Ce travail doit offrir l'occasion de se projeter dans l'évolution des paysages, pour répondre de façon positive aux alertes plutôt anxiogènes de la communauté scientifique sur l'état de la biodiversité et du climat, en élaborant des recommandations et des projections désirables, concrètes et imaginées afin d'être parlantes et de faciliter les choix partagés. Il pourra permettre aussi de définir les appuis financiers à ce programme d'actions, notamment en orientant précisément les financements du fond de concours mis en place par l'agglomération. Enfin il devra conforter la cohérence des acteurs très nombreux concernés par le sujet, grâce à une démarche participative sous forme d'ateliers de travail, qui facilite l'appropriation et la responsabilisation de chacun en matière de transition écologique.

¹Travaux de voirie éligibles : bordures pour végétalisation, terrassement pour terre végétale, fourniture de terre, fosse de plantation d'arbre, ...

Travaux d'aménagement paysager éligibles : fourniture et plantation de végétaux, ...

